

---

IMPRIMERIE L.-J. DEMERS & FRÈRE

30, rue de la Fabrique, 30, Québec.

---

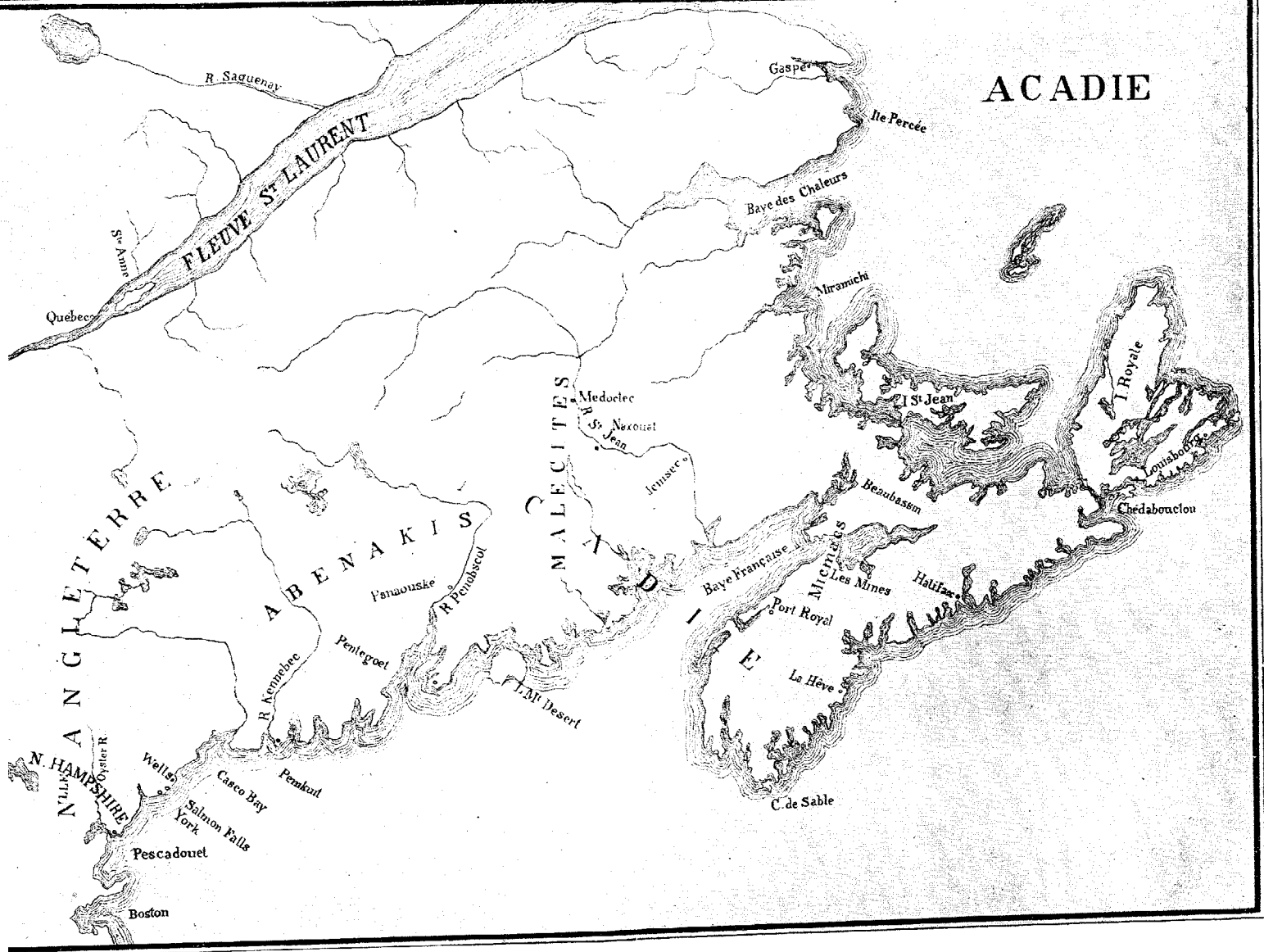
# LES SULPICIENS

ET LES PRÊTRES DES

MISSIONS-ÉTRANGÈRES

EN ACADIE

# ACADIE



R. Saguenay

Gaspé

# ACADIE

Ile Percée

FLEUVE ST LAURENT

Baye des Chaleurs

St Anne

Quebec

Miramichi

MALECITES

Medoetec

St. Nexoisel

St. Jean

Jemiscoc

St. Jean

I. Royale

Louisbourg

Chedabouctou

Beaubassin

Baye Françoise

Port Royal

Micmacs

Les Mines

Halifax

La Heve

C. de Sable

ANGLETTERRE

ABENAKIS

Panouske

Penobscot

Kennebec

Pentagoet

St. M. Desert

N. HAMPSHIRE

Wells

Salmon Falls

York

Pescadouet

Boston

Casco Bay

Pemkut

LES  
SULPICIENS

ET LES PRÊTRES DES  
MISSIONS-ÉTRANGÈRES  
EN ACADIE

(1676-1762)

PAR

L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN

DOCTEUR ÈS LETTRES, PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'UNIVERSITÉ LAVAL DE  
QUÉBEC, LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

---

QUÉBEC

LIBRAIRIE MONTMORENCY - LAVAL  
PRUNEAU & KIROUAC, libraires-éditeurs

46 — rue de la Fabrique — 46

1897

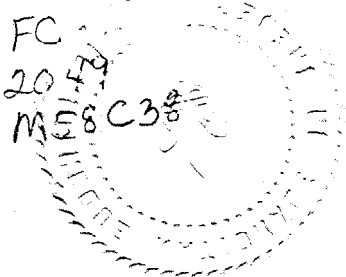


---

Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, en l'année  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, par l'abbé H.-R. CASGRAIN, au  
ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

---

FC  
2074  
ME8C38



## PRÉFACE

Un savant historien protestant, le Dr Cunningham, professeur d'économie politique à l'université de Cambridge, a dit, en parlant des colonies de la Nouvelle-Angleterre : “ Dans toute la terrible histoire des procédés de l'homme blanc avec le sauvage, il n'y a guère de plus malheureux exemples de froide cruauté que la destruction en masse de la nation des Péquods, hommes, femmes et enfants, par les colons puritains. . . qui prétendaient être les conquérants divinement favorisés d'un nouveau pays de Chanaan. “ Les payens, disaient-ils avec “ orgueil, sont chassés, et nous avons la posses-

---

“ sion de leurs terres ; ils étaient nombreux  
“ et nous sommes peu ; le Seigneur a donc fait  
“ ce grand ouvrage pour donner le repos à ses  
“ bien-aimés ”. Après avoir cité ce passage de  
l' *Histoire générale du Connecticut*, attribué au  
révérend Samuel Peters (1781), le D<sup>r</sup> Cunning-  
ham continue ainsi : “ Le même écrivain cal-  
cule que dans l'espace des cinquante ans qui  
avaient précédé cette date, les Anglais avaient  
tué 86,000 Indiens <sup>1</sup> ”. Parlant ensuite de la  
Nouvelle-France, le D<sup>r</sup> Cunningham ajoute :  
“ Les premiers Français qui pénétrèrent au  
Canada étaient inspirés par un vrai enthousiasme religieux. Les Franciscains furent les  
premiers au labour, et Le Caron pénétra jus-  
qu'au lac Huron en 1615. Les Jésuites arri-  
vèrent peu d'années après, fondèrent des vil-  
lages et des églises et entrèrent en relations  
les plus intimes avec les aborigènes. . . D'année  
en année, le même dévouement que celui

---

1 — *Growth of English Industry and Commerce in modern times*, by W. Cunningham, D. D., Vicar of Saint Mary's the great, fellow and lecturer in Trinity College, Cambridge ; Tooke professor in King's College, London, p. 108. (Cambridge at the University press).

qu'avaient montré les premiers missionnaires distingua leurs successeurs. . . Les colons anglais se rendirent parfaitement compte des avantages que procuraient aux Français le succès des missionnaires en civilisant les sauvages et entretenirent pour les Jésuites un particulier mépris (*special opprobrium*)<sup>1</sup>”.

Ce jugement d'un historien dont l'impartialité ne saurait être suspectée, définit parfaitement bien le caractère des deux colonies ; l'un, tout positif comme le génie anglais, représentait l'esprit d'intérêt et d'exclusivisme ; l'autre, spéculatif à la manière du génie français, s'inspirait d'une pensée plus haute, d'un esprit de générosité et de désintéressement. En mettant le pied sur le sol de la Nouvelle-Angleterre, les puritains ont mis une barrière entre eux et les peuples aborigènes. Les Français, au contraire, en abordant en Amérique, leur ont tendu les deux mains, les ont embrassés comme des frères. Là est le secret de l'immense influence qu'a exercée la France dans l'Amérique-Nord, bien qu'elle n'eût à son service

1 — P. 319.



qu'un groupe de colons dix fois moins nombreux que les établissements anglais des bords de l'Atlantique. Elle les a tenus en échec pendant plus d'un siècle, grâce à son système d'alliance avec les tribus sauvages. Dire que les missionnaires catholiques ont été les plus puissants promoteurs de ce système, c'est aujourd'hui une vérité admise par les historiens de toutes les opinions. Ils ont exercé sur les Indiens, par leur prédication si propre à les frapper et par leur vie tout entière dévouée à leur service, une action irrésistible. Les efforts qu'ils ont faits pour les christianiser et les humaniser, ont forcé l'admiration des écrivains protestants eux-mêmes. Ils en ont élevé quelques-uns jusqu'aux nues, en ont fait des héros; ils les ont même popularisés à ce point qu'on leur a dressé des statues. Mais à côté de ces glorifications, il y a eu de déplorables dénigrements, comme si les auteurs de ces éloges avaient voulu par là se les faire pardonner. Certains missionnaires ont été odieusement calomniés; leur conduite violemment censurée; quelques-uns de leurs actes ont été représentés comme des attentats à la civilisation, aux principes

même du christianisme. Il s'est rencontré particulièrement une classe de missionnaires qui a été en butte à leurs attaques : ce sont les missionnaires de l'Acadie. Ces prêtres ont été plus exposés que tous les autres aux calomnies, parce qu'ils se sont trouvés en contact continu avec les populations protestantes de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-Ecosse, alors imbuës des préjugés les plus intenses contre le catholicisme. Quelques-uns de ces prêtres ont été signalés presque comme des monstres, aveuglés par le fanatisme, et se livrant à des procédés et à des intrigues inavouables.

L'ouvrage que nous livrons aujourd'hui au public est destiné à les venger de ces attaques en faisant connaître, dans tout leur jour, les faits, appuyés de preuves irrécusables. Afin de ne pas donner à ce travail des proportions exagérées, nous avons dû concentrer notre attention sur les deux classes de missionnaires acadiens qui ont été l'objet des plus violentes accusations : nous voulons dire les prêtres des Missions - Etrangères du séminaire de Québec et ceux de Saint-Sulpice de Montréal. Ce sont

---

eux, au reste, qui ont eu la plus large part aux travaux apostoliques dans cette partie de la Nouvelle-France, depuis la dernière moitié du dix-septième siècle jusqu'à la fin du régime français en Amérique.

Les prêtres de ces deux congrégations se sont trouvés dans des situations qui les ont exposés aux critiques et à l'animadversion bien plus que tous les autres missionnaires de la Nouvelle-France, ayant eu à exercer leurs fonctions sous deux gouvernements différents, celui des Français d'abord, puis des Anglais, l'un et l'autre entachés de vices qui devaient nécessairement amener des conflits. Sous le régime français, l'Eglise eut à lutter contre la corruption des fonctionnaires et les désordres occasionnés par le pécuniaire et la vente des spiritueux aux sauvages ; sous le régime anglais, ce fut contre le fanatisme et l'intolérance des gouvernants. De là, des récriminations, des menaces, des accusations de tout genre contre les missionnaires ; mémoires sur mémoires adressés périodiquement à Paris par les fonctionnaires français, à Londres par les officiers anglais, civils et militaires. Chose curieuse à

noter, ce qui prime sur tout le reste dans ces réquisitoires, c'est l'accusation de félonie portée contre les missionnaires. Cela devait être, c'était le reproche qu'on supposait de voir produire le plus d'effet auprès des ministres. Sous l'ancien régime, les missionnaires étaient accusés de trahir la France en favorisant trop les Anglais; sous le nouveau, c'était l'Angleterre que ces mêmes missionnaires trahissaient, criait-on, en intriguant en faveur de la France.

Les écrivains protestants se sont fait une arme de ce double reproche. Ils ont taxé le clergé d'Acadie d'intolérance et d'ambition; ils ont déclaré sa conduite injustifiable, à n'en pouvoir douter, puisqu'elle avait été blâmée par les deux partis, par ceux qui devaient être ses amis naturels, aussi bien que par ses adversaires.

On conçoit qu'il ne faut rien moins qu'une étude approfondie du sujet pour dégager la vérité de ce chaos d'imputations et d'avancés contradictoires qui ont fait la nuit autour d'elle, et pour mettre cette vérité en évidence. C'est la tâche que nous nous sommes imposée dans le présent ouvrage.

Les principales sources où ont été puisés les matériaux nécessaires sont les archives du séminaire des Missions-Etrangères à Québec, celles du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, celles du ministère de la Marine et des Colonies à Paris, ainsi que les Archives Nationales, les manuscrits du *Public Record Office* à Londres, etc., sans parler des imprimés.

Grâce aux nombreuses pièces copiées d'après les originaux dans ces divers dépôts, nous avons pu reconstituer l'histoire véridique des missions d'Acadie durant la période la plus décisive de son existence. Alors que ces missions étaient dirigées par les prêtres des Missions-Etrangères et de Saint-Sulpice. Nous avons eu particulièrement à cœur de rendre justice aux membres de ces deux institutions qui ont été les plus vilipendés pour avoir accompli courageusement leur devoir. Au reste, il n'y a eu qu'à laisser parler les documents pour tracer d'eux des portraits fidèles et, pour ainsi dire, d'après nature, où apparaît l'auréole de vertus et de mérites qu'ils ont au front et que plus d'un siècle de détraction et d'insinuations perfides n'a pu leur enlever.

Les contemporains les plus dignes de foi, même protestants, se sont en effet accordés à reconnaître dans les missionnaires acadiens des hommes modérés, en général fort éclairés et à la hauteur de leur mission : en un mot, tels que doivent être des ministres de l'Évangile, à la fois apôtres et citoyens, servant avec une égale fidélité l'Église et la patrie. On peut les reconnaître d'ailleurs à leurs œuvres : ils ont été les plus grands bienfaiteurs des races indigènes, dont ils ont adouci les mœurs en les convertissant, et ils ont si profondément implanté le catholicisme en Acadie, qu'aucune violence, aucune proscription n'a pu l'en déraciner.

Québec, ce 31 mai 1897.

# LES SULPICIENS

ET LES PRÊTRES DES

MISSIONS - ÉTRANGÈRES

EN ACADIE

---

## CHAPITRE PREMIER

—

Coup d'œil général sur l'œuvre de Saint-Sulpice et des Missions-Étrangères en Acadie. — MM. Petit et Thury y commencent l'œuvre des Missions-Étrangères. — Les Sulpiciens les y rejoignent. — M. Geoffroy. — Ses premières années. — Son entrée à Saint-Sulpice de Paris. — Mgr de Laval le décide à se dévouer aux missions du Canada. — Il assiste le grand vicaire Petit à Port-Royal. — L'abbé Louis-Pierre Thury, sa vocation pour le Canada. — Ses premières années de prêtrise. — Missionnaire chez les Micmacs. — Le fort de Miramichi et la mission de la Croix. — Légende des Crucientaux. — Premier voyage de Mgr de Saint-Vallier en Acadie. — Etat des missions. — M. Geoffroy se dévoue à l'œuvre des écoles. — Mgr de Saint-Vallier persuade à M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice à Paris, de fonder un séminaire à Port-Royal. — Beau caractère du gouverneur Menneval. — Persécutions exercées contre

les missionnaires par les officiers subalternes de la colonie. — Le baron de Saint-Castin et ses visites à Port-Royal. — Eloge que fait de lui le grand-vicaire Petit. — Prise de Port-Royal par l'amiral Phipps. — Ravage des ennemis. — M. Geoffroy quitte l'Acadie, est nommé curé de Laprairie, puis vicaire général. — Sa mort.

## I

De toutes les œuvres si remarquables accomplies au Canada par les Sulpiciens et par les prêtres des Missions-Etrangères, il n'en est aucune qui soit moins connue que leurs missions en Acadie. A peine quelques historiens en ont-ils fait mention. Elle fut cependant une des plus fructueuses accomplie par ces deux congrégations ; et elle a eu une très large part dans la conservation du catholicisme parmi le peuple acadien.

L'introduction des Sulpiciens en Acadie remonte à l'épiscopat de M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier. Ce prélat était lié d'une étroite amitié avec l'abbé Tronson, supérieur général de Saint-Sulpice à Paris. Il s'était souvent éclairé des conseils de cet homme de Dieu qui l'appelait toujours "son cher fils". Les rapports de ces deux ecclésiastiques étaient devenus plus fréquents que jamais depuis le jour où Saint-Vallier avait été choisi par M<sup>gr</sup> de Laval pour être soncoadjuteur. En attendant sa consécration qui



allait être retardée par suite des difficultés survenues entre la cour de Rome et Louis XIV, l'évêque de Québec avait nommé M. de Saint-Vallier son vicaire général, afin de lui faire partager ses travaux apostoliques. Celui-ci se mit à l'œuvre avec la bouillante ardeur qui le distinguait et qui, aux yeux de plusieurs, paraissait même excessive. Il résigna entre les mains du roi la charge d'aumônier qu'il exerçait à la cour et se retira au séminaire des Missions-Etrangères, où il s'occupait de concert avec M<sup>sr</sup> de Laval alors à Paris et l'abbé Tronson, à réunir un essaim de prêtres destinés à augmenter le clergé de la Nouvelle-France.

Au mois de juin 1685, M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier s'embarqua à la Rochelle, accompagné de neuf ecclésiastiques, dont six sulpiciens et trois prêtres des Missions-Etrangères ou libres. Les six sulpiciens étaient MM. Trouvé et d'Urfé, anciens missionnaires du Canada, et M M. Mossu, Bergier, Foulques et Geoffroy. La flottille sur laquelle ils étaient montés avec l'évêque conduisait à Québec un nouveau gouverneur, le marquis de Denonville, avec sa famille et cinq cents hommes de troupes. Durant la traversée, MM. Bergier et Mossu moururent victimes de leur charité en assistant les soldats décimés par des fièvres malignes.

A MM. Geoffroy et Trouvé était réservé l'hon-

neur d'inaugurer les missions sulpiciennes en Acadie et de seconder le zèle des missionnaires, tant séculiers que réguliers, qui avaient évangélisé ce pays depuis le commencement du dix-septième siècle. Ces deux premiers sulpiciens y furent suivis après la cession de l'Acadie à l'Angleterre (1713), par six autres de leurs confrères, MM. de Breslay, de Métivier, de la Goudalie, de Miniac, Chauvreulx et Desenclaves, qui tous y répandirent comme eux les bénédictions du ciel par leurs prédications et la sainteté de leur vie.

Nous allons pouvoir donner une esquisse biographique de chacun de ces missionnaires et un résumé assez complet de leurs travaux en Acadie, grâce en partie à l'extrême obligeance d'un savant sulpicien de nos jours, M. l'abbé Pierre Rousseau, qui nous a procuré une masse de renseignements et de pièces authentiques tirés des archives du séminaire de Montréal.

Nous y avons ajouté de nombreux détails historiques sur l'œuvre des prêtres des Missions-Etrangères dans le même pays.

Notre première pensée en entreprenant ce travail avait été de retracer seulement l'action de Saint-Sulpice en Acadie. Ce n'est que dans le cours de nos recherches et après une première ébauche, que nous est venue la pensée d'agrandir notre cadre.

Cette pensée s'est imposée à nous par la nature même du sujet. En effet, la congrégation des Missions-Etrangères de Québec a toujours rivalisé de zèle avec les Sulpiciens en Acadie ; elle les y a même précédés de plusieurs années ; elle y a comme eux entretenu des missionnaires jusqu'à la dispersion des Acadiens. Le dernier prêtre des Missions-Etrangères y est même resté jusqu'à 1762, époque de sa mort. Plusieurs des missionnaires de cet institut y ont joué un rôle fort remarquable, tels que le grand-vicaire Petit, MM. Thury, Gaulin, Le Loutre, Mailard. Les deux congrégations y ont toujours marché la main dans la main, unies de cœur et d'action, fraternisant ensemble comme si elles n'eussent formé qu'une même communauté. Il est tout naturel que la même union se retrouve dans l'histoire. Vouloir les séparer, c'est se condamner à rester incomplet.

Quand on traverse aujourd'hui la petite ville d'Annapolis, l'ancienne capitale de l'Acadie, pour visiter le pays environnant, on circule pendant quelque temps entre deux charmantes rivières qui arrosent les fertiles prairies occupées jadis par les proscrits, et qui vont en se rapprochant jusqu'à ce qu'elles ne forment plus que le même cours d'eau, avant de se jeter dans le bassin de Port-Royal. C'est l'image de nos deux sociétés de missionnaires. Elles ont ainsi fertilisé le champ de l'Eglise acadienne, en

travaillant dans une si parfaite union, qu'elles se confondent aujourd'hui dans les mêmes souvenirs historiques.

## II

Durant les premières années de son épiscopat, M<sup>gr</sup> de Laval n'avait pu organiser les missions de l'Acadie : car cette contrée était alors au pouvoir de l'Angleterre. Conquise en 1654, elle n'avait été restituée à la France qu'en 1667 par le traité de Bréda. Nul ne ressentit plus de joie de cet événement que l'évêque de Québec, parce que dès lors il vit le jour où il pourrait envoyer des secours religieux aux populations catholiques, tant françaises que sauvages, de ces vastes régions qui en avaient été presque entièrement privées durant l'occupation anglaise.

En 1676, l'abbé Petit, prêtre des Missions-Etrangères du séminaire de Québec, fut chargé, en qualité de vicaire général, des missions acadiennes et fixa sa résidence à Port-Royal. Peu de temps après, l'abbé Thury, de la même congrégation, eut le soin des tribus indigènes et choisit pour centre d'action le poste de Miramichi, principal entrepôt de M. de Fronsac, fils de Nicolas Denys, l'un des grands concessionnaires de l'Acadie. C'est ainsi que fut

inaugurée l'œuvre des Missions-Etrangères dans ce pays.

L'abbé Louis Petit était un ancien capitaine au régiment de Carignan-Salières, lequel, poussé par un zèle religieux qui n'était pas rare à cette époque, avait déposé l'épée du soldat pour prendre la croix de l'apôtre. Bien qu'il fût peu instruit dans les sciences ecclésiastiques, ayant embrassé sa nouvelle carrière dans un âge assez avancé, il fit un grand bien dans sa mission, suppléant à ses connaissances restreintes par sa grande piété et ses exemples de vertu<sup>1</sup>.

La foi et les bonnes mœurs ne s'étaient pas perdues parmi les habitants de Port-Royal, malgré les longues années d'abandon qu'ils avaient eu à souffrir à diverses époques. Ils n'avaient cessé de gémir de la privation de secours religieux et ils avaient souvent fait parvenir leurs plaintes jusqu'à Québec. On peut juger de leur joie à l'arrivée de l'abbé Petit et du bien qu'il fut en état d'opérer parmi eux<sup>2</sup>.

Ce bon prêtre aurait été heureux au milieu de

---

1 — M. Petit avait été ordonné prêtre à Québec, le 21 décembre, 1670. — *Archives de l'archevêché de Québec.*

2 — L'abbé Petit avait "ordre de son évêque de desservir la cure (de Port-Royal) et d'en faire sortir un cordelier nommé Père Moulin qui en faisait les fonctions depuis douze ans". — *Desgouttins au ministre*, 2 octobre 1690.

cette brave population s'il avait eu auprès de lui, ou au moins dans son voisinage, un confrère à qui il eût pu s'ouvrir pour ses besoins spirituels, et pour le consulter dans les doutes et difficultés inséparables du ministère pastoral mais il était le seul missionnaire qu'il y eût alors dans la presqu'île de la Nouvelle-Ecosse.

M<sup>sr</sup> de Laval, à qui l'abbé Petit avait exposé ses anxiétés et ses tristesses, lui avait envoyé l'abbé Thury pour le consoler ; mais ce missionnaire n'avait pu faire qu'un séjour passager à Port-Royal, car il avait dû bientôt reprendre ses courses apostoliques.

A l'arrivée de M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier à Québec, où il venait suppléer à l'absence de M<sup>sr</sup> de Laval retenu en France pour les affaires de son diocèse, le grand vicaire Petit lui écrivit une lettre pressante où, après lui avoir exposé l'état de sa paroisse et de ses missions, il lui demandait l'assistance d'un prêtre. Cette admirable lettre révèle l'âme d'un vrai missionnaire, tout plein de l'esprit de Dieu et de zèle pour le salut des âmes.

“ L'habitation de Port-Royal, disait-il, est composée d'environ quatre-vingts familles qui font pour le moins six cents âmes, gens d'un naturel doux et porté à la piété ; on ne voit parmi eux ni jurements, ni débauches de femmes, ni ivrognerie ; quoiqu'ils soient dispersés jusqu'à quatre et cinq lieues sur la

rivière, ils viennent en foule à l'église les dimanches et les fêtes, et ils y fréquentent assez les sacrements. Dieu me garde d'attribuer leur piété à mes petits soins ; je les ai trouvés sur ce pied-là quand j'e suis venu ici ; et cependant il y a quinzante ou seize ans qu'ils étaient sans prêtres, sous la domination des Anglais ; je dois rendre cette gloire à Dieu, et à eux cette justice. J'ai auprès de moi un homme qui a de la vertu et du talent pour l'instruction de la jeunesse ; il fait avec fruit les petites écoles aux garçons dans la maison où je le tiens avec moi, et je fais moi-même le catéchisme aux filles dans l'église. Cet homme est le seul avec qui je puisse m'entretenir de Dieu à cœur ouvert, n'ayant d'ailleurs dans le voisinage nul secours spirituel depuis neuf ans que je suis sans compagnon et sans conseil, au milieu de mille difficultés qui peuvent survenir à une personne comme moi, qui ai passé la plus grande partie de ma vie dans un état si différent de celui que je professe à présent, et qui suis averti par mes infirmités corporelles de me préparer à la mort. C'est là, je l'avoue, ma plus grande croix, n'ayant d'ailleurs que de la satisfaction de la part de mes chers paroissiens, qui n'ont que trop d'amitié et de considération pour moi. Votre prédécesseur, Monseigneur, m'avait envoyé ici pour me consoler M. Thury, qui est retourné sur ses pas rendre compte

de ses courses apostoliques ; il vous fera mieux la peinture de notre état par un seul de ses entretiens que je ne pourrais faire par la plus longue de mes lettres. Donnez - lui, s'il vous plaît, une prompte audience, et renvoyez-le-nous sans délai avec un autre prêtre, s'il est possible, pour aller non seulement secourir plusieurs pauvres familles qui se sont établies à quinze ou seize lieues d'ici, où elles sont comme abandonnées, le P. Claude <sup>1</sup> ni moi n'y pouvant aller ; mais aussi pour pouvoir faire des courses jusqu'à trente et quarante lieues, au cap de Sable, à la rivière Saint-Jean, et autres lieux circonvoisins le long de la côte, où il n'y a point de missionnaires <sup>2</sup>''.

M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier ne put résister aux ardentes prières du curé de Port-Royal, et envoya à son secours un des prêtres sulpiciens qu'il avait amené de France avec lui, l'abbé Geoffroy ; mais avant de suivre ce missionnaire en Acadie, où il allait exercer un ministère si efficace, il nous faut raconter ses antécédents.

---

1 — Le P. Claude Moireau, récollet, desservait alors le bassin des Mines, Beaubassin et les établissements de la rivière Saint-Jean.

2 — *Mandements des évêques de Québec. Lettre de Mgr de Saint-Vallier*, Vol. I, p. 219.



## III

L'abbé Louis Geoffroy était né à Paris, vers 1661. Il fut élevé à l'institution appelée les Trente-Trois <sup>1</sup>. De 1683 à 1685, il étudia la théologie au séminaire de Paris d'où il sortit après avoir reçu les ordres mineurs. Il eut d'abord l'intention de se dévouer aux missions de la Chine, et dans le dessein de connaître sa vocation, il passa trois mois au séminaire des Missions-Etrangères de la rue du Bac à Paris. C'est là qu'il connut M<sup>sr</sup> de Laval, M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier et l'abbé Dudouyt, procureur du séminaire de Québec. Les deux prélats et l'abbé Dudouyt prirent le jeune abbé en affection, et le voyant indécis sur sa vocation, ils cherchèrent à l'attacher au Canada : déjà ils fondaient sur lui de grandes espérances. Le vieil évêque écrivait au séminaire de Québec : " C'est un très bon sujet, qui a bien de la grâce, du courage et de la bonne volonté, duquel on fera tout ce qu'on voudra et sera toujours content et satisfait : il ne manque ni de jugement ni d'esprit.

---

1 — Le séminaire des Trente-Trois fut fondé en 1633, en l'honneur des trente-trois années que Jésus-Christ passa sur la terre. Il avait eu pour fondateur Claude Bernard dit le pauvre prêtre. La reine Anne d'Autriche assura trente-trois livres de pain par jour aux trente-trois étudiants qui y étaient reçus.

“ Il y a trois mois qu’il est venu au séminaire des Missions-Etrangères où il a donné de l’édification, étant toujours prêt à tout faire ce qu’on demande de lui, sans aucune propre volonté. Il est tout à fait propre pour le séminaire, et la vraie trempe d’esprit qu’il faut pour le Canada ”.

M<sup>sr</sup> de Laval voulut conférer lui-même les ordres sacrés au pieux abbé et l’élever au sacerdoce. L’abbé Dudouyt se réjouissait autant que les deux prélats d’avoir gagné au Canada ce jeune prêtre si accompli. Il en écrivit en ces termes à ses collègues du séminaire de Québec (25 avril, 1685) :

“ Il a l’esprit présent à tout ; il est d’un bon naturel et d’une bonne volonté ; il a beaucoup de ferveur, c’est pourquoi il faut le modérer et avoir soin de lui ”.

Dans le but de perfectionner les heureuses qualités dont il était doué, on crut qu’il serait bon de lui faire passer un an entier au séminaire de Québec, puis de l’envoyer en quelque mission du voisinage.

“ Il sait le chant, continue l’abbé Dudouyt, est très obéissant et aimé de tous. J’espère que ce sera un sujet de grâce ; il faut prendre garde qu’il ne ruine sa tête et sa santé et qu’il ne fasse des mortifications au-dessus de ses forces ”.

L’abbé Geoffroy se sentit cependant incliné à entrer dans la compagnie de Saint-Sulpice et, avant

de quitter Paris, il se mit à la disposition de l'abbé Tronson à qui il demanda de faire partie de sa congrégation, ce qui fut accepté.

Au moment qu'il allait s'embarquer à la Rochelle pour le Canada, l'abbé Tronson lui écrit (15 juin, 1685) :

“ J'ai bien de la joie, Monsieur et très cher en Jésus<sup>s</sup> Christ, d'apprendre par votre lettre que vous êtes arrivé en bonne santé à la Rochelle, et que vous avez eu assez de cœur pour continuer votre voyage, malgré le mal que vous avez senti à Blois. Il n'y a pas à craindre de s'abandonner trop à Dieu, quand on agit par obéissance et qu'on ne va point au delà des bornes que les supérieurs prescrivent ”.

Tous les prêtres sulpiciens et autres qui accompagnaient M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier s'étaient mis avec une entière soumission aux ordres de ce prélat, dont le caractère n'était pas de nature à les laisser oisifs. Ce fut en effet à son service que toute la vie de M. Geoffroy se dépensa, plus à Québec et dans les missions lointaines qu'à Montréal. Cet éloignement ne lui fit cependant pas perdre les privilèges que lui avait conférés son agrégation à la compagnie de M. Olier ; car tous les Sulpiciens avaient reçu la promesse du supérieur de Paris que, s'ils ne pouvaient se faire au climat, au ministère ou aux

difficultés qu'ils rencontreraient dans les postes où ils seraient envoyés, il leur serait libre de se retirer au séminaire de Montréal où ils seraient toujours accueillis comme les enfants de la maison.

M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier arriva au mois de juillet à Québec où le peuple, la garnison, les officiers, le chapitre et le clergé se portèrent au-devant de lui et le reçurent avec le gouverneur triomphalement au son des cloches de la cathédrale et des communautés religieuses de la ville, aux saluts de la fusillade et des canons du fort Saint-Louis.

Dès le printemps de l'année suivante, M. Tronson qui suivait pas à pas chacun de ses enfants, félicitait (5 mai, 1686) M. Geoffroy de son heureuse arrivée au Canada, le consolait de la mort de ses deux confrères, et le rassurait sur l'inquiétude qu'il avait eue un instant de n'avoir pas répondu à la vocation qu'il croyait avoir pour les missions d'Orient. " Désormais, terminait M. Tronson, il ne faut plus penser à la Chine".

Com ment se passèrent pour M. Geoffroy l'automne et l'hiver de 1685-86 ? Il est à peu près impossible de le dire. Voici ce qui nous paraît le plus probable.

Il se rendit à Montréal dans le cours du mois de juillet, peu après son arrivée; peut-être y accompagna-t-il M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier. C'est alors qu'il fut

inscrit au catalogue de Villemarie comme membre du séminaire.

Il dut redescendre à Québec avec le prélat qui ne se dessaisissait pas facilement des ouvriers que M. Tronson avait mis à sa disposition. Il y passa l'hiver jusqu'au départ de l'évêque pour l'Acadie au printemps de 1686. Il est fort probable qu'il l'accompagna dans ce voyage. Nous allons l'y voir à l'œuvre ; mais auparavant, il nous faut faire plus ample connaissance avec un autre missionnaire, l'abbé Thury, dont le nom s'est déjà rencontré sous notre plume.

#### IV

L'abbé Louis-Pierre Thury était venu de France en 1676, dans l'intention de se vouer aux missions de la Nouvelle-France. Il n'était encore que simple laïc ; mais il avait déjà été initié aux études et aux vertus ecclésiastiques qu'il avait puisées dans le séminaire des Missions-Etrangères de Paris, où il avait dû séjourner assez longtemps. C'était un jeune homme plein de talent, d'activité et d'énergie, qui était destiné à faire sa marque parmi le clergé naissant du pays.

Dès son arrivée à Québec, il avait été admis au séminaire, où il acheva son cours de théologie. Le

12 décembre, 1677, il reçut les ordres mineurs et quelques jours après le sous-diaconat et le diaconat, puis la prêtrise le 21 décembre suivant <sup>1</sup>. Cette rapide promotion aux ordres sacrés s'explique par l'extrême rareté de prêtres qu'il y avait alors au Canada.

M<sup>sr</sup> de Laval suivit de près le jeune ecclésiastique dans les diverses fonctions qu'il lui donna à remplir ; et à la fin de l'année 1678, il le trouva suffisamment initié au ministère pastoral pour le placer à la tête d'une cure. Il érigea en une seule paroisse le vaste territoire de la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent compris entre la Durantaine et la Rivière-du-Loup, c'est-à-dire un espace de plus de trente lieues, et confia ce poste aux soins de l'abbé Thury. Le témoignage que rendait le vénérable prélat au nouveau curé dans la lettre de mission qu'il lui remit, révèle la haute idée qu'il avait de sa capacité, de sa vertu et de ses aptitudes administratives <sup>2</sup>. L'abbé Thury répondit si pleinement à cette confiance que, six ans plus tard, quand l'évêque de

---

1 — *Archives de l'archevêché de Québec.*

2 — *Archives du séminaire de Québec. Erection en titre de cure de la Durantaine, Berthier, le cap Saint-Ignace, l'Île-aux-Oies, la Bouteillerie, Saint-Denis, Lacombe et la Rivière-du-Loup, laquelle paroisse, est-il dit à la suite du décret d'érec-*

Québec se vit en mesure de fonder des missions chez les tribus micmacques et abénakises du golfe Saint-Laurent et de l'Acadie, il jeta les yeux sur l'abbé Thury. C'était une des charges les plus pénibles et les plus difficiles qui pût être confiée à un missionnaire. L'abbé Thury l'accepta avec tout le courage et le dévouement que peuvent inspirer une grande foi et une ferme volonté. Il était alors dans la force de l'âge, trente-trois ans. Tout le reste de sa vie se passa dans ces missions lointaines, séquestré du monde civilisé, n'ayant d'autre société que celle de tribus barbares, aux instincts les plus grossiers, errantes d'une plage à l'autre, à peine abritées<sup>50</sup> us des cônes d'écorce ou de misérables cabanes ouvertes à toutes les intempéries, d'une imprévoyance incroyable qui les exposait sans cesse à mourir de faim, plutôt portées à mendier au missionnaire le peu qu'il avait qu'à l'aider à vivre, n'ayant souvent à partager avec lui que les coquillages de la mer pour s'empê-

---

tion, est confiée: *Magistro Petro Thury, presbytero orthodoxo, digno, capaci et idoneo reperto.* Québec, 30 octobre, 1678.

M. Dudouyt écrivait du séminaire des Missions-Etrangères de Paris, le 26 avril, 1685: "On a bien fait de lui envoyer (à M. Petit) M. Thury pour l'aider. Il pourra apprendre la langue des Gaspésiens. Sa vocation paraît avoir quelque chose de grave, autant que je le puis remarquer par ce que l'on m'en a écrit et par ses lettres".

cher de mourir : telle fut la vie de l'abbé Thury durant l'espace de quatorze ans.

Nous venons de le voir de passage à Port-Royal, où il ne fit qu'un bref séjour avant de reprendre le chemin de sa mission de Miramichi, où il s'était installé durant l'hiver de 1685 <sup>1</sup>.

Au cours de l'année précédente, il avait fait un premier voyage d'exploration, durant lequel il avait dû se rendre jusque dans l'île du Cap-Breton ; car M<sup>sr</sup> de Laval et les directeurs du séminaire avaient eu d'abord le projet de fonder trois missions fixes ou sédentaires, l'une à Ristigouche, au fond de la baie des Chaleurs, l'autre à la rivière Sainte-Croix dans la baie de Miramichi, la troisième au Cap-Breton. Après l'examen de la Relation qu'avait soumise au prélat M. Thury à son retour à Québec, il fut décidé qu'on se bornerait pour commencer à la mission de Miramichi, où l'on espérait attirer avec le temps les tribus errantes de divers côtés <sup>2</sup>. M. Denys avait fait don pour cela de trois lieues de terrain avoisinant son fort.

L'abbé Thury fit bâtir à une petite distance de ce fort une chapelle temporaire autour de laquelle vint

---

1 — *Voyage de Mgr de Saint-Vallier en Acadie*, 1686.

2 — La Relation de l'abbé Thury a malheureusement été perdue.



se grouper un village de cabanes d'écorce. Cette chapelle ne se distinguait guère de ces cabanes que par des proportions un peu plus vastes et par la croix qui en surmontait la toiture. Ce symbole, placé en évidence, donnait au village un caractère religieux qui frappait l'imagination des sauvages et devenait pour eux une prédication continuelle.

Le fort de Miramichi ne consistait qu'en une enceinte de palissades flanquées de quatre bastions, au centre duquel s'élevait l'habitation de M. de Fronsac avec ses dépendances.

Le missionnaire n'avait d'autre logement que l'abri d'écorce des sauvages, où il partageait leur genre de vie. Il en supportait cependant de bon cœur les inconvénients et les dégoûts en voyant le grand bien que ses prédications opéraient parmi eux. De précieux détails nous en ont été conservés par M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier qui, à son arrivée à Québec au cours de l'été de 1685, y avait rencontré l'abbé Thu ry revenu depuis peu de sa première mission en Acadie. Les longs entretiens qu'il avait eus avec lui l'avaient rempli d'enthousiasme pour son œuvre et d'estime pour son mérite personnel. La lecture attentive qu'il avait faite de sa Relation avait augmenté son désir de visiter cette partie lointaine, mais si intéressante de son diocèse, pour en mieux

connaître les besoins et organiser le bien qu'il y avait à faire. Il a donné une analyse et des extraits de cette Relation dans le récit de son voyage en Acadie, en 1686. Parlant de la rivière de la Croix, aujourd'hui Miramichi, il fait les curieuses remarques qui suivent :

“ On aurait peine à croire que cette rivière qu'on appelle la Croix n'ait pas été ainsi nommée par des chrétiens ; il est pourtant vrai que ce n'est pas eux qui lui ont donné ce nom ; elle le tire de certains sauvages, qui de temps immémorial s'appellent Crucientaux, parce qu'ils conservent entre eux un respect particulier pour la croix, sans qu'il paraisse aucun vestige d'où l'on puisse conjecturer qu'ils en aient jamais connu le mystère. Il serait fort curieux de pouvoir remonter jusqu'à la première origine de ce culte qu'ils rendent sans y penser au signe salutaire de la rédemption des hommes ; mais comme l'exès de la boisson d'eau-de-vie, dont ils sont aussi passionnés que tous les autres sauvages, a fait mourir depuis quelque temps presque tous les vieillards et grand nombre de jeunes gens, il est bien difficile de trouver parmi eux des personnes capables de nous instruire de la vérité avec quelque sorte de certitude.

“ Si l'on s'en rapporte à un des plus anciens qui

vivait encore il y a peu d'années, on trouvera sans doute quelque chose de bien extraordinaire dans ce qu'on a pu apprendre de lui. Cet homme, âgé de cent ou six-vingts années, interrogé un jour par M. de Fronsac, fils de M. Denys, dit qu'il avait vu le premier navire d'Europe qui avait abordé dans leur pays; qu'avant son arrivée, ils avaient déjà parmi eux l'usage de la croix; que cet usage ne leur avait point été apporté par des étrangers, et que ce qu'il en savait, il l'avait appris par la tradition de ses pères. Voici donc à peu près comme il s'expliqua :

“ Il y a longtemps, dit-il, que nos pères étant affligés d'une cruelle famine qui dépeuplait la nation, après avoir invoqué inutilement le démon par leurs jongleries, c'est-à-dire par leurs cérémonies superstitieuses, un des plus vieux vit en songe un jeune homme qui, en l'assurant de leur délivrance prochaine par la vertu de la croix, lui en montra trois, dont il lui déclara que l'une leur servirait dans les calamités publiques, l'autre dans les délibérations et les conseils, et la troisième dans les voyages et les périls.

“ A son réveil, il ne trouva plus rien entre ses mains; mais l'image de ces croix lui demeura si vivement imprimée dans l'imagination, qu'il en fit

sur-le-champ de semblables à celles qu'il croyait avoir vues, et racontant à ses enfants ce qui s'était passé dans son sommeil, sa famille commença dès lors à mettre dans la croix cette confiance qui se communiqua ensuite à toute la nation.

“ Tous en mettaient une de bois à l'un des bouts de leurs canots, et en portaient sur eux une autre de porcelaine qui flottait agréablement sur leur estomac ; plusieurs en pendaient une à leur col, et les femmes enceintes en cousaient une d'étoffe rouge et bleue à cet endroit de leur cou verture qui cache leur sein, comme pour mettre leur fruit sous la protection de la croix. Enfin ces pauvres gens, après avoir porté la croix sur leur corps pendant leur vie, la faisaient enterrer avec eux après leur mort, ou arborer sur leur tombeau. Le capitaine se distinguait du commun, en ce qu'il en avait une particulière sur les épaules jointe à celle de l'estomac, et l'une et l'autre avait une bordure de poil de porc-épic, teinte en rouge de la plus vive couleur de feu ; outre cela les trois croix de bois de deux pieds et demi de haut, dont il appliquait l'une au-devant de son canot pour les voyages, et dont il plantait les deux autres au milieu de sa cabane, et à la porte contre les périls et pour les conseils, avaient chacune pour marque de distinction, trois croisillons qui

étaient un monument toujours subsistant de la vision des trois croix <sup>1</sup>”.

Les Crucientaux, ajoute plus loin M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier, “ ont des qualités merveilleuses pour le christianisme.

“ Ils sont d’un naturel doux et docile ; ils exercent volontiers l’hospitalité, ils vivent entre eux en grande union, ils aiment leurs enfants autant que toute autre nation du monde ; les femmes sont aussi laborieuses que les hommes ; on ne les voit jamais inutiles ; l’impureté est en abomination parmi eux ;

---

1 — Le P. de Rochemonteix dans son ouvrage sur *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, publié récemment (tome II, p. 562), fait remonter cette vénération pour la croix aux prédications des Jésuites. La chose est possible ; mais pour être juste, il faut ajouter qu’il y eut d’autres missionnaires que ces religieux qui prêchèrent l’Évangile dans ces régions depuis le commencement du dix-septième siècle : il y eut des disciples de saint François et des prêtres séculiers. Si cette dévotion doit son origine à des Européens, on peut la faire remonter plus haut encore, à l’époque de Jacques Cartier par exemple qui, après être entré dans la baie de Gaspé en 1534, y fit planter une grande croix devant laquelle il se prosterna à la tête de son équipage avec toutes les marques du plus grand respect, et la proposa ainsi à la vénération des aborigènes étonnés de cette scène.

Nous citons le fait de Jacques Cartier, parce qu’il est le plus connu ; mais il y eut avant et après lui, dans tout le cours du seizième siècle bien d’autres navigateurs européens, des Portugais, des Espagnols, des Français, etc., qui fréquen-

la continence y est en vénération ; il est rare qu'un homme ait deux femmes, il se rendrait méprisable par cette conduite, et on dirait de lui qu'il vit en bête et non pas en homme : quoique les personnes mariées y soient très fécondes, elles vivent d'une manière si réglée avec leur mari, que sans péril d'incontinence de part et d'autre, elles n'ont communément des enfants que de deux ans en deux ans ; les garçons sont retenus et réservés avec les filles, au delà de ce qu'on peut croire : il y a des endroits où ils ont des cabanes séparées, et ils ne se

---

tèrent les parages du golfe Saint-Laurent, où ils purent annoncer l'Évangile et répandre le culte de la croix. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur la savante dissertation de M. d'Avezac, placée en tête de la Relation originale de Jacques Cartier, publiée à Paris en 1863, pp. VI et suivantes.

Le P. de Rochemonteix, jésuite, réclame pour les Jésuites l'honneur d'avoir été les premiers évangélistes de cette partie de l'Amérique ; cela se conçoit, mais il le fait avec une âpreté si choquante — et c'est le ton général de son ouvrage — qu'il donne à ses lecteurs l'envie de contester ce mérite. Quand on lit ses prédécesseurs en histoire, le P. de Charlevoix, le P. Martin, on se sent en si aimable compagnie, avec des esprits si bienveillants, qu'on est tout disposé à adopter leurs opinions. C'est tout le contraire avec le P. de Rochemonteix. Il faut prendre sur soi pour ne pas devenir jésuitophobe. C'est le temps de répéter le proverbe : Gardez-moi de mes amis, je me charge de mes ennemis. Les Jésuites ne pouvaient redouter un plus malhabile avocat, plus funeste qu'un ennemi.

visitent jamais les uns les autres ; que s'ils se rencontrent au dehors, on ne leur voit prendre aucune liberté ensemble ; et il est inouï qu'il se soit passé entre eux le moindre désordre. Que ne doit-on pas attendre de telles gens, quand la grâce de l'Évangile venant à fortifier de si belles inclinations, on les verra s'élever à cette haute perfection dont on a le plaisir de les voir capables.

“ Mais pour parler des Crucientaux en particulier, l'amour et la vénération qu'ils ont pour la croix, n'ont pas peu servi à faire conclure l'établissement qu'on a fait à la rivière de la Croix. . . M. Thury a déjà commencé de travailler dans le peu de temps qu'il a déjà été avec eux : il en a écrit des choses très édifiantes ; il se loue surtout des bonnes dispositions de deux capitaines, avec lesquels il a traité de la conversion de tous les autres, et il fait un fort grand cas de la modestie des jeunes gens, de leur penchant à exercer la charité, et de leur dévotion dans la prière, quand il les assemble.

“ J'ai vu, dit-il, durant un mois ou six semaines que j'ai passé dans la cabane d'un capitaine, où il y avait bien des frères et des sœurs, des cousins et des cousines, une sagesse qui ferait confusion à nos chrétiens de France ; on n'y disait pas une seule parole trop enjouée, on n'y faisait pas la moindre

action un peu trop libre ; et un jeune Français s'étant échappé un jour devant eux à dire quelque chose contre l'honnêteté, tous ceux qui l'entendirent en conçurent de l'indignation ; et quand ils virent que sur le rapport qu'ils m'en faisaient, je corrigeais fortement ce petit libertin, ils ne se contenaient quasi pas de joie.

“ Ils sont nés, poursuit - il, aussi officieux que chastes ; j'en ai fait l'expérience dans ma propre personne : j'étais allé à la maison de M. de Fronsac par-dessus les glaces, pour visiter deux malades. A mon retour, ayant trouvé mon chemin impraticable à cause du dégel qui était survenu, il me fallut prendre un grand circuit qui ne me permit pas d'arriver avant la nuit près de la cabane où je retournais ; et comme il fallait traverser la rivière, et que je n'avais ni canot ni moyen de nager dans l'obscurité qu'il faisait, je m'avisai d'appeler du lieu où j'étais ; on reconnut ma voix dans la cabane : deux enfants du capitaine, sans se mettre en peine du danger, passèrent à moi sur les glaces, et après avoir sondé l'eau coulante qui était entre nous, un d'eux se jeta à la nage pour me soutenir pendant que je glisserais sur un petit arbre que nous avions couché de travers, dont un bout portait à terre et l'autre sur la glace, où dès que j'eus mis le pied, lui et son frère me prirent sous les aisselles, et me portèrent plutôt



qu'ils ne me conduisirent à l'autre bord chez eux, avec une charité et une allégresse que je ne puis exprimer. Ces deux jeunes gens ont une ardeur incroyable pour la prière ; car outre qu'ils assistaient très dévotement à celles qu'on récitait et qu'on chantait en commun le soir après le repas, et le matin durant la messe que je disais tous les jours dans un enfoncement de la cabane qui ne servait qu'à ce saint usage, ils venaient souvent avec leurs cousins se mettre à genoux auprès de moi après que tout était fini, pour me demander la grâce que je les fisse prier encore en particulier, et que je leur expliquasse le catéchisme. Leurs sœurs et leurs cousines allaient aussi dans le même dessein s'agenouiller aux pieds d'une fille nommée Thérèse, que j'avais fait passer de l'île Percés, pour y faire auprès des personnes de son sexe, ce que je faisais pour les hommes, et qui s'en acquittait avec la bénédiction proportionnée à la solidité de la vertu que j'avais reconnue en elle : elle était charmée de la dévotion et de la simplicité de ces jeunes filles, et je ne l'étais pas moins de celles de leurs cousins et de leurs frères.

“ Je remarquais presque la même disposition dans les personnes les plus avancées en âge, lorsque allant de cabane en cabane visiter les brebis qui étaient de mon troupeau pour avoir occasion d'y en joindre de nouvelles, je trouvais des vieillards qui prenaient

plaisir à me questionner, et à me répondre comme des enfants sur la doctrine chrétienne : il y en avait qui m'accompagnaient de leur cabane jusqu'à la prochaine, pour se faire instruire en chemin, quoiqu'il y eût quelquefois assez loin de l'une à l'autre ; et après que je leur avais enseigné ce qu'ils désiraient apprendre, ils s'en retournaient contents.

“ Jusqu'ici, termine M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier, ce sont à peu près les paroles de ce missionnaire, dont la petite Relation contient tant d'autres faits si consolants, que si je ne craignais point d'être trop long, je serais ravi de les mettre tous dans cette lettre. J'avoue qu'en les lisant mon cœur s'enflamma, et je conçus dès lors le dessein d'entreprendre le voyage d'Acadie, pour aller voir de mes yeux les agréables commencements de cette mission sédentaire ”.

Ce ne fut cependant qu'une année après son arrivée au Canada que M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier put exécuter ce projet. Son premier soin avait été de prendre une idée générale de son vaste diocèse et d'en connaître les principaux centres, pour se rendre compte de leur état et de leurs besoins spirituels. Il visita d'abord le haut Saint-Laurent jusqu'à Montréal et au Saut-Saint-Louis, puis le bas du fleuve jusqu'au cap Tourmente.

L'année suivante, l'infatigable prélat entreprit de visiter toutes les missions du golfe et de l'Acadie,

en s'y rendant à travers les forêts inhabitées de la rive sud du Saint-Laurent.

Parvenu au bord de la mer aux environs de Richibouctou, il arriva à la mission de M. Thury la veille de la Pentecôte, “ après avoir, dit-il, mis trois jours à faire dix-huit lieues, partie en côtoyant le rivage par eau, partie en marchant sur la grève, non seulement le jour, mais aussi la nuit par la pluie et le mauvais temps ”.

La joie de voir cette mission de la Croix, dont le prélat s'était épris depuis les récits que lui en avait faits l'abbé Thury, lui fit oublier les fatigues de son long voyage. Toute la tribu s'était rassemblée devant la cabane qui servait de chapelle pour lui souhaiter la bienvenue. Le plus ancien chef prit la parole au nom de tous et le remercia de leur avoir envoyé un missionnaire, et d'être venu de si loin, lui le grand chef de la prière, pour les encourager et les exhorter à écouter la parole que la Robe Noire leur apportait.

L'abbé Thury intéressa de nouveau M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier en lui racontant ses derniers travaux. A son arrivée, quelques mois auparavant, il avait fait une assemblée de tous les sauvages des environs et leur avait proposé l'établissement d'une mission, dont il leur fit saisir les grands avantages tout entiers pour eux, au regard du temporel aussi bien

que du spirituel. Mais le succès en dépendait de deux conditions essentielles : Premièrement, qu'ils s'établiraient sur le terrain accordé par M. Denys pour y faire quelque culture. Ils yensemenceraient du maïs, un de leurs aliments favoris, et en mettraient le produit en commun, pour être distribué de préférence aux vieillards, aux infirmes, aux veuves et aux orphelins, le reste de la population pouvant plus facilement trouver de quoi subsister. Secondement, ils promettaient de s'abstenir d'eau-de-vie, cette cause perpétuelle de ruine et de démoralisation pour les indigènes.

Les chefs, au nom des tribus, s'étaient engagés à tout solennellement et de grand cœur. Les commencements paraissaient répondre aux promesses ; mais on sait l'inconstance et l'incertitude des sauvages. Les fondateurs avaient cependant bon espoir pour l'avenir, car on n'avait pas encore toute l'expérience qu'on a eue depuis. On espérait créer un centre important et l'augmenter en y attirant d'autres tribus qui par l'exemple qu'ils auraient sous les yeux, s'accoutumeraient à la prévoyance et à la stabilité.

“ J'eus la consolation, dit M<sup>sr</sup> de Saint Vallier, de les entretenir plusieurs fois par interprète durant sept jours, de leur dire la messe tous les jours dans leurs cabanes, et de leur entendre chanter les prières du soir et du matin d'une manière fort dévote, et

qui me parut assez harmonieuse. Ils s'efforçaient à l'envi de me témoigner leur reconnaissance des fatigues que j'avais prises pour venir de si loin les voir, et de la grâce qu'on leur avait faite de pourvoir aux besoins de leurs âmes et de leurs corps, en leur donnant un missionnaire qui avait pris des mesures pour procurer en même temps le temporel et le spirituel à leurs familles.

“ Avant que de me séparer d'avec eux, j'exhortai extrêmement les Français qui les fréquentent, à se souvenir qu'ils étaient étroitement obligés à leur donner l'exemple de la sobriété et de la chasteté chrétienne, pour ne pas les scandaliser dans un temps où leur foi était encore faible et susceptible de toutes les tentations humaines ”.

L'évêque ne se sépara qu'avec peine de ces braves familles indiennes pour continuer son voyage. Il longea le littoral en s'arrêtant aux différents endroits où il y avait des habitations et traversa même dans l'île Saint-Jean (Prince-Edouard), bien qu'il n'y eût encore dans cette île aucun établissement européen. Après avoir porté la parole de Dieu aux naturels du pays, il descendit jusqu'au delà du Gut de Canseau dans la baie de Chédabouctou, pour exhorter à la piété le groupe de Français qui y faisaient la pêche. De là, il remonta jusqu'à la baie Verte, franchit l'isthme de Chignectou, visita les missions naissantes

de Beaubassin et du bassin des Mines et se rendit jusqu'à Port-Royal, d'où il revint à Québec en rebroussant chemin jusqu'à la baie Verte, de là à Percé, où l'attendait un petit vaisseau mis à sa disposition par l'intendant de Meules pour remonter le Saint-Laurent.

La Relation que le prélat a laissée de cette visite pastorale est un monument impérissable de son zèle apostolique. Il s'était rendu compte par ses propres yeux de la situation des missions du golfe Saint-Laurent et de l'Acadie. Elles se composaient de trois éléments distincts : les tribus aborigènes errantes dans les bois, toutes converties au christianisme, mais restées encore sauvages avec leurs instincts barbares ; les pêcheurs et les chasseurs ou coureurs de bois : ces derniers formant une caste à part, enfants perdus de la civilisation, la plupart vicieux et causes perpétuelles de scandales par leurs habitudes de débauche et d'ivrognerie ; enfin les colonies agricoles de la baie Française (baie de Fundy) formées d'Acadiens d'origine française sur lesquelles se fondaient les meilleures espérances, tant à cause de la solidité de leurs établissements que de la fermeté de leurs croyances. M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier avait été profondément édifié de leur esprit de foi et de leurs mœurs pures, douces et simples. Leur population ne se composait encore que de trois

groupes principaux, le plus important, Port-Royal, comptant environ six cents âmes. C'était le plus ancien et celui d'où étaient sortis les autres, les Mines avec cinquante-sept habitants et Beaubassin avec cent cinquante.

## V

Deux catégories de missionnaires évangélisaient alors cette partie lointaine du diocèse, les Récollets et les prêtres des Missions-Etrangères de Québec.

Les Récollets étaient représentés par le P. Claude Moireau qui étendait ses courses depuis les missions sauvages de la rivière Saint-Jean jusqu'aux établissements acadiens de l'intérieur de la baie Française. Un autre récollet s'employait avec non moins de fruit et d'édification sur les côtes de Gaspé. Peu de temps avant le passage de M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier, le P. Moireau avait été rappelé à Québec où il venait d'être élu supérieur de son couvent. Un des prêtres amené par le prélat dans sa visite était destiné à le remplacer. Les Missions-Etrangères étaient représentées, comme on l'a vu, par l'abbé Thu ry, dont la station principale était la baie de Miramichi, et par l'abbé Petit, fixé à Port-Royal, d'où il rayonnait dans les postes naissants du voisinage.

Il faut nommer, à côté des deux classes de mis-

sionnaires que nous venons de mentionner, les Jésuites qui étendaient leur sollicitude jusqu'au milieu des tribus abénakises, bien qu'ils n'y eussent pas encore établi de missions fixes. Ils étaient représentés principalement par les PP. Jacques et Vincent Bigot qui résidaient habituellement, l'un à Sillery, l'autre à Saint-François-de-Sales, village abénakis fondé en 1683, près du saut de la Chaudière. De ces deux missions chrétiennes, les Pères envoyaient souvent de fervents néophytes visiter leurs compatriotes des bords du Kénébec et du Pénobscot, afin de les inviter à venir se joindre à eux. La peinture qu'ils faisaient des avantages qui leur étaient faits, de la sécurité dont ils jouissaient au Canada, laquelle contrastait avec la situation périlleuse des villages abénakis, toujours en butte aux attaques de leurs traditionnels ennemis, les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, engageait un bon nombre de familles à émigrer. C'est ainsi que s'étaient formées et que grandissaient la bourgade de Saint-François-de-Sales et celle de Saint-François-du-Lac, près Trois-Rivières ; mais là se bornait l'action des Jésuites parmi les Abénakis : ce ne fut que plus tard qu'ils eurent des missions fixes au cœur de leur pays. On verra plus loin comment M<sup>gr</sup> de Laval suppléa à cette insuffisance de missionnaires dans cette région.



Une troisième institution, celle des Sulpiciens, venait d'être appelée au secours des deux autres mentionnées plus haut, dont les travaux avaient toujours été retardés par les guerres d'invasion qui s'étaient succédé depuis trois quarts de siècle.

Il avait fallu quatre longs mois de voyage à M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier pour constater de ses propres yeux les besoins de cette extrémité de son diocèse : c'était une course de trois ou quatre cents lieues, tant sur mer que sur terre, où il n'y avait aucune voie de communication. Il avait souffert des fatigues et des privations de tout genre, la faim, la soif, le froid, la chaleur, les longues nuits sous les bois, les marches sur les côtes par la pluie et le vent, dans les savanes, les prairies marécageuses où fourmillaient des myriades d'insectes brûlants et de moustiques qui le dévoraient sans relâche. Durant les heures passées sous la tente, dans la cabane d'écorce du sauvage, ou sous l'humble chaume du missionnaire perdu dans la solitude, il avait compris le mal de l'isolement et la privation de consolations dont a besoin le missionnaire pour soutenir avec courage les responsabilités et les persécutions qu'il rencontre.

Il fallait un clergé plus nombreux en Acadie, particulièrement dans la presqu'île. Malgré son zèle, son activité, son expérience, l'ancien capitaine du régiment de Carignan, usé par l'âge, les travaux et

les infirmités, ne pouvait suffire à tout en desservant seul la presqu'île. C'est ce qui avait décidé M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier à introduire les Sulpiciens en Acadie. Il s'était entendu pour cela, comme on l'a vu, avec le séminaire de Saint-Sulpice à Paris qui était alors une des principales pépinières de prêtres en France, soit pour obtenir des novices dont il achèverait la formation, soit des missionnaires déjà prêts à remplir les postes vacants.

Une correspondance très étendue existe à ce sujet entre les évêques, les supérieurs de Saint-Sulpice, la cour, les ministres, les communautés du Canada et les missionnaires de l'Acadie, de l'île Royale, de Plaisance dans l'île de Terre-Neuve, et de l'île Saint-Jean : c'est là qu'il faut aller puiser les éléments authentiques de cette partie de notre histoire religieuse si peu connue.

On sera étonné de voir tout ce qui a été fait par la France pour la conservation et le salut des Acadiens jusqu'après le traité d'Utrecht, et depuis lors jusqu'au jour de la dispersion ou grand dérangement, et même après la cession du Canada à l'Angleterre. On ne pourra plus dire qu'ils ont été abandonnés par la France, sans s'exposer à être taxé de mauvaise foi ou d'ignorance. Dès 1604, les prêtres français ont paru en Acadie et, à part quelques interruptions, les missionnaires n'y ont jamais manqué ; les Jésuites,

les Récollets, les Capucins, les Pères Pénitents s'y sont succédé tour à tour. De 1604 à 1700, plus de trente missionnaires ont travaillé en Acadie. De 1700 à 1755, époque de la dispersion, plus de cinquante prêtres ont desservi les Acadiens, ce qui fait plus de quatre-vingts de 1604 à 1755. On peut affirmer qu'à la date de 1760 plus d'une centaine de missionnaires avaient travaillé en Acadie ; car il en est venu un bon nombre dont on ne connaît pas même les noms, comme, par exemple, les douze Récollets qui, sous d'Aulnay, se trouvaient à Port-Royal. Voilà comment la France avait abandonné les Acadiens. Mais revenons à l'abbé Geoffroy.

## VI

Il dut arriver en Acadie au cours de l'été 1686. On peut juger de la joie qu'en ressentit le vénérable abbé Petit par ce qu'il écrivait quelque temps auparavant à M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier :

« Si nous avions encore un prêtre, ajoutait-il dans la même lettre, il me semble que tout irait bien. Je sais, Monseigneur, que ce sera un surcroît de dépense, et que le séminaire de Québec qui jusqu'à présent en a soutenu de grandes, ne sera peut-être pas en état d'ajouter celle-ci à toutes les autres, mais quand vous retournerez en France, vous trouverez

---

peut-être à la cour ou ailleurs quelque petit fonds extraordinaire pour entreprendre un si grand bien ; il me suffit de vous marquer mes faibles vues, et je dois ensuite me reposer sur votre zèle ”.

“ C’est ainsi, ajoute M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier, que ce vertueux ecclésiastique m’écrivait, d’où l’on peut juger combien à présent sa consolation est grande : je lui ai renvoyé M. Thury qu’il demandait pour la mission de la Croix <sup>1</sup>, et je lui ai mené moi-même, comme j’ai déjà dit, encore un autre prêtre, qui lui servira de second au Port-Royal ; le service s’y fera mieux, on y gardera par proportion les mêmes cérémonies qu’à Québec, on ira plus aisément durant l’hiver baptiser les enfants dans les maisons écartées, où les laïques les baptisaient trop librement, et on pourra plus facilement soutenir l’instruction de la jeunesse qu’on a jusqu’ici bien cultivée. J’ai reconnu avec plaisir qu’une bonne Sœur que j’avais envoyée devant moi de Québec en ce lieu-là, y avait déjà fait beaucoup de bien pour les femmes et pour les filles ; sa maison sera désormais le rendez-vous des unes et des autres ; elle apprendra à lire, à écrire et à travailler à quelques-unes ; elle pourra prendre des pensionnaires, et en trouver dans leur nombre qui seront capables de lui succéder, et peut-être même

---

1 — Ou Sainte-Croix de Miramichi.

de faire une petite pépinière de maîtresses d'école pour répandre dans le pays. Plût à Dieu que j'eusse le bonheur de voir cela au plus tôt, et d'y pouvoir joindre une petite communauté d'ecclésiastiques qui fournît partout des curés et des missionnaires en état d'aller chercher les sauvages jusque dans la colonie des Anglais".

Ces plans si désirables auraient été probablement exécutés et l'organisation ecclésiastique de l'Acadie menée à bonne fin sous l'énergique impulsion de l'évêque de Québec, s'il n'avait été arrêté par des obstacles de tout genre, finalement par la guerre. Port-Royal offrait dès lors l'apparence d'une paroisse bien assise : " L'église était assez jolie et raisonnablement pourvue de toutes choses". Les offices s'y faisaient avec la même régularité et la même décence que dans les anciennes paroisses des environs de Québec. Les habitants agrandissaient leurs cultures et acquéraient de l'aisance. Mais le temps était déjà proche où tout cela allait être remplacé par des ruines. L'abbé Geoffroy fut une des premières victimes : il fut outragé, volé, pillé par des flibustiers ; maltraité par certains officiers publics qui abusaient de leur position pour tyranniser, se livrer à de honteuses spéculations, à un commerce illicite aux dépens de la morale publique, vendre de l'eau-de-vie à flots, surtout aux sauvages qu'ils ruinaient par là et abru-

tissaient. L'abbé Geoffroy en écrivait avec des lamentations à son évêque et à M. Tronson. Du mois d'août au mois de septembre 1688, il avait déjà adressé trois lettres à ce dernier. Les pertes qu'il avait faites, les privations qu'il eut à supporter, les rigueurs du climat et la délicatesse d'un tempérament relativement faible, lui rendirent très dure la première année qu'il passa en Acadie. Ce sont ces déboires, ces difficultés, ces souffrances diverses que, dans ses trois lettres, M. Geoffroy expose à son supérieur en lui demandant ses conseils.

La première réponse que lui fit M. Tronson est du 15 mai 1689. Elle nous fait entrevoir en partie la nature des souffrances du jeu de missionnaire. En le consolant et en relevant son courage, l'excellent supérieur donne à son cher disciple de sages règles de conduite, lui indique les meilleurs remèdes qui sont à sa disposition, et le met en garde contre toute démarche inutile et compromettante.

“ La perte que vous avez faite nous fait craindre que vous n'avez beaucoup souffert depuis votre arrivée à l'Acadie.

“ On a besoin de courage et de confiance en Dieu, en ces occasions ; j'espère que l'un et l'autre ne vous manqueront pas. Il faut s'attendre à bien des croix quand on est appelé à la vie apostolique. Les calom-

nies, les opprobres et les persécutions ont été le partage des apôtres”.

Ces mauvais traitements qui se firent sentir presque dès l'origine, avaient été à Port-Royal le partage des ouvriers de la foi. Ils avaient été exposés à toutes sortes d'avanies chaque fois que l'Acadie s'était trouvée entre les mains d'aventuriers qui, loin de la défendre contre les ennemis, se disputaient entre eux les meilleurs postes de traite, négligeaient de restaurer les forts et laissaient les ports ouverts aux Anglais et aux forbans qui faisaient annuellement la course jusque dans la baie Française, Port-Royal, Beaubassin et Chédabouctou.

Depuis onze ans qu'il était à l'Acadie, le grand vicaire Petit avait été plus d'une fois exposé à des violences et à des outrages : il s'en était souvent plaint dans sa correspondance dans l'espérance toujours déçue d'obtenir une protection plus efficace pour lui-même et pour les colons. Bientôt nous entendrons MM. Trouvé et Baudoin se plaindre de semblables persécutions. Le gouverneur Menneval lui-même succombera victime de poursuites du même genre, dont nous exposerons plus tard les causes.

Dans une telle situation, M. Tronson conseille à son cher fils la prudence et lui indique le meilleur remède à ses maux.

“ Je vois par les choses que vous me mandez de

---

M. de Villebon<sup>1</sup> qu'il exerce votre patience, qu'il peut être un grand obstacle au progrès de la religion en Acadie. Si tout ce que vous me dites est vrai, je ne doute point qu'on en ait instruit M. le marquis de Chevry, qui prend un grand soin du pays et qui peut mieux que personne obtenir de la cour les ordres nécessaires pour maintenir l'ordre et la paix dans la colonie<sup>2</sup>”.

Ce dont se plaignait le missionnaire n'était que trop vrai. Plus tard Villebon, dénoncé au roi, fut soumis à une enquête, sous la prévention de s'être concerté, par l'intermédiaire de l'ex - gouverneur Perrot resté en Acadie, avec le gouverneur anglais de Boston, dans le but de livrer le commerce de l'Acadie aux puritains de la Nouvelle - Angleterre.

Cependant M. Tronson avec une grande prévision et un grand tact, dirige la conduite de son confrère.

“ Ce serait, ajoute-t-il, à M<sup>sr</sup> de Québec et à M. le gouverneur général, de représenter les choses ; car

---

1 — Le chevalier de Villebon, l'un des principaux officiers de Port-Royal, avait été gouverneur par intérim durant l'absence de François Perrot qui, nommé gouverneur en 1684, fut destitué en 1687 pour cause de concussion. Son successeur, M. de Menneval, fut fait prisonnier et amené à Boston après la prise de Port-Royal en 1690 par l'amiral Phipps. Il fut remplacé l'année suivante par M. de Villebon.

2 — M. de Chevry était directeur de la pêche sédentaire de Chédabouctou.



sans cela les plaintes des particuliers ne feront pas grande impression. S'ils ne disaient mot, le meilleur moyen pour vous sera de bien souffrir et de vous taire, car vous vous exposeriez à vous faire bien des affaires et sans au cun fruit.

“ Ainsi j'approuve bien la résolution que vous prenez de gémir devant Notre-Seigneur et aux pieds de votre crucifix. Cette conduite vous attirera plus de grâces et vous donnera plus de paix.

“ Peut-être que l'exemple de votre patience et de votre douceur le touchera (le sieur Perrot) et le portera à se reconnaître. Que s'il n'en profite pas, vous en aurez toujours le mérite devant Dieu ”.

La présence de Perrot à Port-Royal était une vraie calamité pour le pays. La conduite extravagante et criminelle qu'il avait tenue durant son gouvernement à Montréal, avait amené sa révocation et son emprisonnement à Québec. De là il avait été transféré à la Bastille ; mais à la considération de son oncle, l'ancien intendant Talon, et de la famille de Bretonvilliers, à laquelle il était allié, il en était sorti et avait été envoyé gouverneur en Acadie. Il s'y était conduit comme à Montréal, s'était engagé dans un commerce de contrebande et, comme un vil cabaretier, s'était mis à vendre l'eau-de-vie “ à la pinte et au pot ”. Il monopolisa le commerce des pelleteries et vendit la pêche aux Anglais. Sa destitution ne

l'empêcha pas de continuer son commerce interlope et ses intrigues secrètes avec les gens de Boston.

La tendance pour les Acadiens à devenir coureurs de bois plutôt que cultivateurs s'accrut de plus en plus. C'était un grand mal pour tout le pays quand la fascination de la vie des bois s'emparait d'une population et qu'une liberté sans frein se substituait à la civilisation : la culture y perdait, la vie de famille était remplacée par le vagabondage et l'immoralité. Naturellement Perrot et ses associés favorisaient cette vie de courses qui faisait leur fortune en alimentant leurs magasins.

Un autre fléau affligeait encore la colonie. Depuis environ 1680, nous apprend M. de Menneval, il existait à Port-Royal un petit groupe de jeunes officiers " bavards, malveillants, acrimonieux ", qui assiégeaient le ministère de la marine de récriminations assez peu fondées, afin de se donner quelque importance et d'obtenir un commandement, et par ce moyen la liberté de se livrer sans contrôle à un commerce véreux, à la traite à l'outrance et s'amasser une fortune par toutes sortes d'exactions et de moyens illicites. M. de Menneval nous les nomme et nous en fait un triste portrait.

Les principaux étaient de Gargas, de Soulègre, Desgouttins, de la Mothe Cadillac. Naturellement

ces gens étaient les amis de Perrot et de ses lieutenants.

Sous Menneval, Soulègre fut lieutenant de la garnison. Il avait quelques bonnes qualités ; mais il les gâtait toutes par de “ très mauvaises qui le rendaient insupportable. C’était un très méchant esprit, brutal, séditieux, hargneux et difficile, plus qu’homme que je connaisse ”, dit Menneval. Il se faisait chasser de tous les postes dont on le chargeait.

Desgouttins, écrivain du roi, était lieutenant général de la justice. C’était un jeune homme qui aurait pu bien faire ; “ mais, dit encore Menneval, il est très entêté de sa capacité qui n’est pas très grande, et des deux charges qu’il occupe ici (1<sup>er</sup> novembre, 1689 <sup>1</sup>) ”.

“ Ces deux méchants esprits ont été encore plus gâtés par un nommé Cadillac qu’ils ont trouvé ici. Cet aventurier gascon, le plus méchant esprit du monde, est un étou rdi chassé de France pour je ne sais quel crime ”.

Il avait succédé à Gargas, son parent qui ne valait pas mieux que lui, et était le père de tous ces aven-

---

1 — Dans une lettre écrite précédemment au marquis de Seignelay (7 septembre 1689), le gouverneur Menneval écrivait : “ Le sieur Soulègre qu’on a envoyé à sa place (le lieutenant X...) est pire encore, et le sieur Desgouttins, juge venu cette année, est un mauvais sujet et indigne ”.

turiers. Il leur avait communiqué sa haine contre le gouverneur, les honnêtes gens et contre les missionnaires et les curés de l'Acadie.

“ Tous ces méchants brouillons, continue Menneval, formèrent ensemble une cabale pour me traverser en tout ce qu'ils pouvaient ; et dans un de leurs conseils secrets, on a su qu'ils avaient dit :

“ Il faut faire enrager le gouverneur et les prêtres ”. Ce qu'ils n'ont osé nier ; et depuis ce temps là, ils y ont travaillé autant qu'ils ont pu, sans qu'eux ni moi ne leur ayons donné aucun légitime sujet.

“ Pour parvenir à leur fin de me traverser, ils ont commencé par tâcher de me mettre mal avec les deux prêtres qui sont ici, le grand vicairre Petit et M. Trouvéà qu'on ils n'ont rien épargné ; mais voyant que tout ce qu'ils faisaient et disaient pour cela était inutile, ils se sont déchaînés contre eux et contre moi. Ils avilissent autant qu'ils peuvent leurs personnes, leur caractère, disant qu'il ne faut pas leur payer les dîmes ; qu'ils font le commerce, ce qui est très faux, et autres sottises qui sont fort préjudiciables ; car il est impossible de décrier le ministre, sans atteindre le ministère. Je suis obligé de dire qu'on ne peut avoir une meilleure conduite que ces ecclésiastiques. Tout leur crime est de n'avoir pas voulu se laisser corrompre pour leur aider à me traverser ”.

•

Ce sont ces sottises, ce sont ces calomnies que les écrivains anglais qui se targuent d'être les plus impartiaux, ont ramassées sans aucune critique pour les jeter à la face des prêtres catholiques. Ils ont relevé les injures d'aventuriers sans foi ni mœurs, et n'ont point cité les démentis et la justification des témoins les plus dignes de foi, particulièrement d'un homme en charge, d'un honnête officier placé à la tête de la colonie. Ils ont porté des accusations sans même comprendre ce qu'ils disaient, parlant, comme c'est leur ordinaire, de choses qu'ils ne pouvaient entendre, telles que les règles de l'Église sur l'administration des sacrements, sur le refus de l'absolution, etc.

Ces écrivains ont fait souche et ont laissé après eux des élèves et des imitateurs que l'on retrouve à toutes les périodes de l'histoire du Canada. "Il importe de s'en défier, dit M. Rameau, pour se mettre en garde contre les plaintes fréquentes et les réclamations outrées que l'on rencontre dans les archives contre les gouverneurs et les missionnaires".

Ces officiers subalternés, dont malheureusement le gouvernement était obligé de se servir, surtout en temps de guerre, à cause de certains services qu'ils pouvaient rendre, et à qui le commerce était défendu, étaient les premiers à violer les ordonnances royales. "Ils étaient très friands" de ce commerce,

s'en réservaient le monopole pour tout revendre aux colons et aux Indiens à très haut intérêt. Ainsi Perrot avait un magasin à Port-Royal, où il prétendait tout accaparer et régler le commerce de concert avec ses associés.

Et pendant ce temps, les soldats de la garnison qu'il embauchait à son service, devenaient coureurs de bois ; les batteries du fort se délabraient et Port-Royal sans défense allait avant peu tomber de nouveau aux mains des Anglais.

Tous les honnêtes gens qui n'approuvaient pas leurs désordres leur étaient odieux, comme le sieur Dubreuil, procureur du roi, que Desgouttins avait en aversion parce que, à l'exemple des missionnaires, il vivait en bonne intelligence avec le successeur de Perrot. Tous les mécontents, les repris de justice, les aventuriers, se ralliaient à ces gens-là pour jeter le trouble dans la colonie. Ils avaient à leur service un nommé " Pierre Lejeune dit Briard ", espèce de sauvage, beau-frère de Desgouttins qui, contre toutes les défenses du gouverneur, faisait pour eux la traite au cap de Sable et soulevait les Indiens contre M. de Menneval. Sommé de comparaître au fort, il fut prévenu par ses alliés qui le firent évader et changer de demeure<sup>1</sup>.

---

1 — *Mémoire instructif de la conduite des sieurs de Soulègre et Desgouttins au Port-Royal de l'Acadie*, par le sieur de Menneval, gouverneur, au Port-Royal, le 1er septembre 1689.

C'est contre cette classe d'aventuriers sans foi ni loi qui foisonnaient en Acadie, parce qu'ils y étaient loin de toutes les autorités supérieures de Québec, que les missionnaires eurent à lutter pour faire le bien aux Acadiens de même qu'aux sauvages.

Le caractère de la population n'était pas toujours antipathique aux menées de ces aventuriers, qu'un certain nombre écoutait assez volontiers dans leurs méfiances instinctives contre tout ce qui gênait leurs intérêts matériels.

Dans un tel milieu, avec les difficultés résultant de la situation peu régulière de la colonie, du défaut de relations suivies avec la mère-patrie, des privations, du dénûment, des souffrances, des pirateries à l'état permanent, la vie ne pouvait être pour les missionnaires qu'un martyre journalier qui usait aussi promptement les énergies morales que les forces physiques.

Si l'on joint à ces causes les invasions périodiques des Anglais, toujours suivies de déprédations, d'incendies, de pillages, enfin la perte définitive de l'Acadie, on comprendra pourquoi les projets de M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier ne purent se réaliser, pourquoi ni les Récollets, ni les Jésuites, ni les prêtres des Missions-Etrangères, ni les Sulpiciens ne purent y faire tout le bien qu'ils auraient voulu, pourquoi

aucune de ces institutions ne réussit à y prendre racine en créant des fondations permanentes. Les essais ne manquèrent cependant pas. Sans parler de ce qui s'était fait pour l'instruction du peuple depuis l'origine de la colonie, le grand vicaire Petit avait fondé une école à Port-Royal. Il l'annonçait dans une lettre à M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier que nous avons citée plus haut.

Dès l'automne de son arrivée à Québec, M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier avait, comme on l'a vu, envoyé à Port-Royal une Sœur de la Congrégation de Notre-Dame pour y tenir une école de filles. Le grand vicaire Petit comprenait l'importance de consolider ces commencements d'instruction primaire, et il chargea particulièrement de ce soin l'abbé Geoffroy qui s'y dévoua avec toute l'ardeur d'un jeune prêtre sorti d'hier de l'atmosphère enthousiaste du séminaire. Comme il possédait quelque bien de famille, il ne se contenta pas de visiter les classes, de suivre les progrès des élèves, de donner des conseils pour l'enseignement, il bâtit à ses propres frais des maisons d'école et les fournit des objets indispensables. Le bien qu'il faisait parut si remarquable que le ministre de France en fut informé et témoigna sa satisfaction à l'abbé Geoffroy. La plus grande partie du temps de cet excellent prêtre se trouva donc employée à la



---

surveillance de l'instruction de la jeunesse et de ses travaux de construction.

Il est probable que dans son désir de faire une fondation stable, il soumit au grand vicaire Petit le projet de faire venir des religieuses de France ; peu t-être même ou vrit-il dans cette vue des négociations avec les filles de la Croix qui vinrent peu d'années après en Acadie. Le projet dut être accepté ; mais la guerre, la prise de Port-Royal et le départ de M. Geoffroy en retardèrent l'exécution jusqu'en 1701, qu'une religieuse de l'institut de la Croix, la Sœur Chauzon vint de la Rochelle commencer un établissement à Port-Royal. Si l'abbé Geoffroy n'eut pas la consolation de l'y installer, il eut au moins le mérite de j eter les premières assises de cette fondation.

Le gouverneur Menneval était un officier intègre et animé des meilleures intentions : c'est le témoignage que rendait de lui un homme capable d'en juger, le grand Turenne, sous lequel il avait servi <sup>1</sup>. Sous son administration malheureusement trop courte (1687-1690), l'état des affaires publiques et particulièrement la situation du clergé en Acadie s'étaient sensiblement améliorés, malgré les obstacles de tout genre que

---

1 — H. Lorin, *Le comte de Frontenac*, p. 314.

faisait naître la tourbe de subalternes et d'intrigants cupides dont on connaît les plus marquants. Une des principales instructions données par Louis XIV à Menneval était de favoriser la propagation de la foi. Il lui enjoignait de maintenir les observances religieuses parmi les habitants et d'y réprimer toute licence et toute immoralité. Il défendait aux colons d'aller dans la profondeur des bois, sous prétexte de traite et prescrivait de restituer au domaine royal les terres qu'ils n'avaient encore ni occupées, ni défrichées. Ordre était donné au gouverneur de renvoyer en France tous les coupables et les coureurs de bois. Un navire armé, *La Friponne*, fut placé avec trente soldats sous le commandement du vieux corsaire Beau regard pour donner la chasse aux pirates anglais. Malheureusement l'exercice de la justice rencontra des obstacles que ne put vaincre le gouverneur : le juge Boudrot dont l'honorabilité était reconnue fut remplacé par le lieutenant général Desgouttins, et l'excellent procureur général Dubreuil, qui avait succédé à d'Entremont, s'attira par son intégrité la haine du juge Desgouttins et de toute sa bande.

M. de Menneval ne négligea cependant rien pour exécuter autant qu'il le put les ordonnances qu'il avait reçues, et rétablir l'ordre qu'il avait trouvé si profondément troublé. Il encouragea les Acadiens

à fonder de nouveaux établissements pour fortifier la colonie, et mit à leur disposition toutes sortes de grains et de plants d'arbres fruitiers qui lui étaient envoyés de France. Le roi voulait se rendre compte de l'état du pays en se faisant adresser le cens annuel de la colonie.

Menneval garda toujours les meilleurs rapports avec le clergé, favorisa les missions et intéressa le grand vicaire Petit et ses confrères à tout ce qui pouvait contribuer au progrès et au bien-être de la population ; mais il eut pour ennemis tous les mécontents que nous avons déjà fait connaître, Soulègre, Cadillac, Desgouttins, Briard, etc., qui, comme on l'a vu, ne cessèrent de l'entraver dans tout ce qu'il entreprenait de bien, écrivant mémoires sur mémoires au gouverneur de Québec et à la cour de Versailles contre lui et contre les prêtres qu'ils accusaient d'être ses créatures.

Toutes ces tracasseries, ces ennuis, ces peines d'esprit et de corps sur lesquels nous avons insisté pour mieux faire connaître la situation, finissaient comme l'écrivait le marquis de Denonville alors gouverneur du Canada, " par décourager les meilleurs esprits et rebuter les plus fervents ". Ce fut là une des causes du départ de M. Geoffroy.

Les occupations champêtres des colons, la plupart dispersés au loin, les mettaient presque tous à l'abri

de ces misères et de ces ennuis. Les témoignages contemporains s'accordent à les représenter comme des hommes d'un caractère doux, conciliants en général et naturellement pacifiques. Parmi eux ne régnaient ni la débauche ni l'ivrognerie ; Dieu n'y était point blasphémé, mais béni chaque jour à la maison, chaque dimanche à l'église. Ils n'avaient guère d'autres fêtes et d'autres joies que celles de l'église et celles de la famille. Les dimanches et les jours de fêtes, on chantait une grand' messe ; et quoique les habitants de Port-Royal fussent dispersés le long de la rivière sur une étendue de quatre ou cinq lieues, ils se rendaient à l'église en grand nombre, même à jeun toutes les fois qu'ils participaient aux sacrements.

Pendant l'office se donnait une instruction familière. A deux heures on chantait les vêpres suivies du salut. L'office terminé, le grand vicaire Petit faisait le catéchisme aux enfants.

De temps en temps, dans le cours de l'année, la présence d'un groupe de sauvages et de quelques blancs accompagnant un personnage d'une haute réputation et d'une grande influence, donnait plus d'éclat à la solennité du jour : ces sauvages étaient des Abénakis de Pentagoët ; ce chef, le fameux baron de Saint-Castin, ancien compagnon d'armes de M. Petit au régiment de Carignan, qui avait

embrassé la vie sauvage et avait même épousé la fille d'un chef abénakis. C'était toujours une joie nouvelle pour ces deux officiers de se retrouver ensemble et de s'entretenir de leur vie actuelle si différente de celle qu'ils avaient menée au régiment. Il y avait ce jour-là grande réjouissance au presbytère; car le grand vicaire Petit avait la double satisfaction de recevoir un ancien ami et un bienfaiteur de son église. Il le rappelait dans une de ses lettres à M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier, en faisant l'éloge du baron : " C'est un fort beau naturel, lui disait-il... Nous lui avons de grandes obligations ici. Comme il est généreux et fort à son aise, il nous a fait souvent des aumônes considérables pour notre église qui, sans son secours et sans un legs d'un autre particulier, serait beaucoup plus pauvre qu'elle n'est. Je n'y entre jamais que je ne me souviens de lui; et quand il vient ici me voir, ce qui lui arrive ordinairement deux fois par an, il est ravi d'assister au service que nous y faisons les dimanches avec toute la décence qui nous est possible".

Au cours de la semaine, les enfants qui vivaient au fort ou dans le voisinage, fréquentaient régulièrement l'école que surveillait toujours l'abbé Geoffroy. Les classes pour les filles étaient ouvertes dans la maison qu'il avait fait construire, et il voyait déjà le jour où il la transformerait en un couvent en y

introduisant des religieuses de France, quand une catastrophe toujours redoutée vint anéantir à la fois tout son travail et ses espérances.

## VII

Au mois de mai 1690, l'amiral Phipps jeta l'ancre dans la rade de Port-Royal, avec une escadre composée d'une frégate de quarante canons et de six autres vaisseaux de moindre grandeur armés dans les ports de la Nouvelle-Angleterre. Menneval n'avait à lui opposer que quatre-vingt-six hommes et dix-huit canons, dont la plupart n'étaient pas même montés en batteries. Toute résistance était donc impossible. Il députa auprès de l'amiral l'ancien capitaine du régiment de Carignan, le grand vicaire Petit, pour convenir d'une capitulation. Celui-ci obtint les conditions les plus favorables ; mais à peine Phipps eût-il constaté l'état délabré de la place et la faiblesse de la garnison qu'il renia honteusement sa parole, en donnant pour prétexte qu'une certaine quantité de marchandises avaient été enlevées et cachées dans les bois. Il fit emprisonner les troupes de la garnison, permit même à ses soldats de piller les habitations et de profaner l'église. « Nous avons renversé la croix du clocher, raconte

lui-même avec un air de triomphe un des officiers anglais, dépouillé l'intérieur de leur église, renversé l'autel et brisé leurs images <sup>1</sup>”. Le presbytère, la maison d'école et un nombre considérable d'autres maisons furent également pillés. En un mot, dit un témoin oculaire, la place fut traitée comme si elle avait été prise d'assaut, si ce n'est qu'il n'y eut personne de tué <sup>2</sup>”.

Sur la promesse que Phipps fit aux habitants du fort et des environs qu'ils continueraient de jouir de leurs propriétés et du libre exercice de la religion catholique, ils jurèrent fidélité au roi et à la reine d'Angleterre.

Douze jours après, Phipps appareilla pour Boston,

---

1 — *Journal of the Expedition from Boston against Port Royal.*

“ Les églises furent pillées et les vases sacrés profanés”. *Mémoire de ce qui s'est passé en Canada au sujet de la guerre durant l'année 1690.* “ L'église, selon leurs bonnes coutumes, fut déshonorée par plusieurs moqueries et actions infâmes, et tout ce qu'il y avait d'ornements en furent enlevés... Ils firent arborer le pavillon anglais, mais depuis les habitants l'ont enlevé à l'arrivée de M. Perrot, et leurs maisons ont été brûlées pour cette raison et quelques-uns ont été pendus par d'autres forbans anglais qui vinrent au même endroit”. *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en Canada depuis le départ des vaisseaux au mois de nov. 1689, jusqu'au mois de nov. 1690.* Cf. *Relation, etc.* 1690-1691.

2 — *Relation de la prise de Port-Royal par les Anglois de Baston.*

amenant prisonniers le gouverneur Menneval, une quarantaine de soldats, ainsi que l'abbé Trouvé et le grand vicaire Petit.

Il est probable que l'abbé Geoffroy se trouvait en ce moment absent de Port-Royal, d'où il avait dû être envoyé pour faire quelques missions dans le voisinage ; car il ne fut pas fait prisonnier et continua de séjourner en Acadie.

Peu de temps après le départ de Phipps, deux pirates anglais firent une descente à Port-Royal, brûlèrent l'église avec les maisons du fort et des environs, pendirent deux habitants et brûlèrent une femme avec ses enfants.

L'abbé Geoffroy fut si douloureusement affecté de ces horreurs et de ces désastres qui anéantissaient en même temps le fruit de ses labours et de ses sacrifices pécuniaires, que sa santé en fut ébranlée. Il comprit que fonder des établissements dans de pareilles conditions, c'était bâtir sur le sable, et que ses peines et ce qui lui restait de fortune seraient plus utilement employés au centre de la colonie. Il résolut donc de demander son rappel à M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier. Avant la fin de l'année 1690, il fit connaître à M. Tronson qu'il lui était impossible de poursuivre son ministère apostolique en Acadie. Le bon supérieur bien informé de la situation, chercha cependant à relever son courage et dans le cas où il ne pour-



---

rait y réussir, il lui indiquait la conduite qu'il avait à tenir.

“ Comme je vois d'une part que vous n'avez pas d'attrait pour le lieu où vous êtes à ce qui me paraît par votre lettre, et que d'ailleurs on dit qu'on vous a mis une cure fixe à la Prairie-de-la-Madeleine, il me serait bien difficile de vous donner une détermination, sans en avoir parlé à M<sup>sr</sup> de Québec.

“ Cependant les avis de M. Dollier vous pourront servir dans vos besoins, et vous devez y avoir recours, afin de ne rien faire que par obéissance <sup>1</sup> ” (23 mars, 1691).

Avant même que M. Dollier se fût prononcé, M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier releva M. Geoffroy de sa mission et, le 1<sup>er</sup> janvier, 1692, il le nomma curé de la Prairie-de-la-Madeleine.

M. Geoffroy quitta l'Acadie au printemps de 1692 et se rendit à Montréal. Il laissait après lui un excellent souvenir de son dévouement et de son intelligence en affaires, parmi le peuple et les officiers du pays.

M. de Subercase s'en souvint lorsqu'en 1703 il fut envoyé à Terre-neuve et nommé gouverneur de Plaisance. Il alla dîner au séminaire de Paris, et dans sa

---

1 — L'abbé Dollier de Casson était alors supérieur du séminaire de Montréal.

visite à M. Leschassier qui avait succédé à M. Tronson, il voulut obtenir pour missionnaires M. de Villermaula, un de ses amis, alors à Montréal, et M. Geoffroy, “ dont il savait le zèle et l'habileté ”. Il croyait que les prêtres de Saint-Sulpice y seraient plus utiles que les religieux. C'était aussi le sentiment de la cour. Il voulait fonder un séminaire à Plaisance, et il promettait au supérieur d'avoir bien soin de ses missionnaires.

M. Leschassier en écrivit en 1703 à M. de Villermaula en termes très honorables pour lui et pour M. Geoffroy.

Si M. de Subercase “ ne peut pas encore faire une communauté d'ecclésiastiques, il voudrait fort vous avoir et vous loger chez lui, où il dit que vous seriez en toute liberté et que vous auriez occasion d'y faire du bien à l'égard de quantité d'aumôniers de vaisseaux qui ont grand besoin de se convertir. A toutes ces demandes et ces propositions, je n'ai répondu autre chose, sinon que je vous en écrirais. Je le fais maintenant, non pour vous exhorter d'aller à Plaisance, mais pour savoir votre sentiment et celui de M. de Belmont. Je ne sais point de quelle utilité cela pourrait être ”.

Il est étonnant de voir la persistance de ce désir de la fondation d'un séminaire en Acadie et même à Terre-Neuve, jusque dans les préoccupations des

hommes les plus étrangers, ce semble, à un tel ordre de choses. Ceci prouve que les hommes du gouvernement français s'inquiétaient des intérêts religieux des peuples, autrement que dans les dépêches officielles, par pure formalité, comme on l'a dit trop à la légère, mais réellement et avec zèle et en faisant des sacrifices pour réussir. C'était une idée qui n'était pas particulière à la compagnie de Saint-Sulpice, mais née de l'expérience des missions isolées ; une idée qui préoccupait la cour, les ministres, les gouverneurs ; idée que les Capucins avaient déjà tenté de mettre à exécution <sup>1</sup>. On a vu qu'elle formait une partie du plan de M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier pour l'Acadie ; il voulait de nouveau en faire l'essai à Pentagoët.

Le 30 septembre 1692, M. Dollier de Casson, vicaire général de M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier, installa M. Geoffroy à la cure de la Prairie-de-la-Madeleine. Il gouverna cette paroisse avec beaucoup de zèle et

---

1 — Après la restitution de l'Acadie à la France en 1632, les PP. Capucins y avaient fondé plusieurs missions, particulièrement à Port-Royal où ils avaient établi un séminaire pour l'instruction des enfants indigènes. Cet établissement avait prospéré, car en 1643, il y avait douze capucins en Acadie, dont plusieurs à Port-Royal occupés à instruire trente de ces enfants. La conquête de l'Acadie par les Anglais en 1654 anéantit malheureusement cette fondation. Moreau, *Histoire de l'Acadie française*, pp. 249 et suivantes.

d'édification, y établit entre autres dévotions celle du saint Rosaire. Il sut si bien gagner l'estime et l'affection de ses paroissiens que, lorsqu'en 1697, ceux-ci eurent lieu de craindre qu'il ne leur fût enlevé, ils envoyèrent une supplique à M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier pour obtenir la grâce de le conserver.

En 1695, M. Geoffroy était passé en France où l'appelaient certaines affaires et l'état de sa santé. Ce fut pour lui l'occasion de rendre un grand service à M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier, en lui portant les protestations du séminaire de Montréal, de l'Hôtel-Dieu et de la congrégation de Notre-Dame qui l'aidèrent puissamment à triompher de la pression exercée sur Louis XIV pour le retenir en France.

Quelques écrivains ont prétendu que, dans ce fameux conflit entre l'ancien évêque de Québec et M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier, les Sulpiciens et leur entourage s'étaient rangés contre ce dernier. Il n'en est rien. A Montréal, les trois communautés étaient pour lui. A Paris, l'abbé Tremblay, des Missions-Etrangères, avouait que M. Tronson se montra " froid " et garda le silence avec les adversaires du prélat, et que celui-ci logea dans une des maisons de Saint-Sulpice.

Le supérieur ne cessa jamais de lui témoigner de l'amitié et le dévouement qu'il lui avait accordé dès l'origine, ainsi que les secours dont il eut besoin dans la fondation des cures.

Dans cette crise qui eut tant d'éclat et où l'on vit le clergé et les communautés religieuses divisés en deux camps, ayant à leur tête un des deux évêques, il était bien difficile de dire quel était le meilleur parti à prendre ; car il y avait de fortes raisons à faire-valoir de part et d'autre. Après deux siècles, la question est encore en litige. Il est bien vrai de dire que M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier était l'ordinaire du diocèse, qu'il en avait reçu la direction des mains mêmes de l'ancien évêque qui l'avait choisi pour son successeur, que certains changements de discipline étaient devenus nécessaires ; mais le jeune évêque les poursuivait avec tant d'ardeur, y joignait parfois de si étranges procédés, qu'il donnait raison aux alarmes et aux démarches de ses adversaires. Ceux-ci étaient justifiables dans leur opposition, comme ceux-là dans leur silence ou leur adhésion.

M. Geoffroy passa une année en France pour le rétablissement de sa santé, et il la consacra à l'étude de la théologie morale. Il fut quelque temps indécis sur son retour au Canada, bien qu'il continuât toujours à être curé en titre de la Prairie. Mais M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier ne voulut pas priver son diocèse d'un prêtre aussi dévoué et qui venait de lui rendre un service important. Il avait même jeté les yeux sur lui pour être son auxiliaire dans la réalisation d'une grande entreprise qu'il rêvait : celle des

cures fixes, détachées du séminaire et ne relevant que de son autorité.

Cette confiance et l'amitié fraternelle du prélat décidèrent du sort de la seconde partie de la vie de M. Geoffroy qui n'appartint pas à l'Acadie, mais qui fut la plus belle et la mieux remplie de sa sainte carrière.

De retour à Québec, vers le mois de juillet 1697, M. Geoffroy fut appelé par M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier à la desserte des deux missions de Champlain et de Batiscan. L'évêque le nomma en même temps vicaire général pour toutes les paroisses rurales du diocèse, avec privilège d'y pouvoir séjourner quand il le voudrait, autant qu'il le jugerait à propos, pour y construire les presbytères et les églises dont elles auraient besoin, et il mit une partie de ses grands biens à sa disposition. Alors commença pour l'infatigable curé de Champlain une période d'activité, de travaux et de voyages, durant lesquels il ne négligea rien pour répondre à la confiance illimitée du saint prélat. Son zèle dépassait parfois les ressources de l'évêque, mais il n'en obtenait pas moins ses encouragements et ses éloges. Le bon évêque le traitait comme " un frère ", lui confiait ses embarras, et le grondait agréablement de cette activité qui le mettait en faillite. Les travaux ne s'en pouvaient

pas moins, et quand les fonds du prélat manquaient, le bon curé vidait sa bourse sans grand espoir d'être remboursé. Il travailla ainsi comme grand architecte du diocèse jusqu'à la fin de sa vie. Après avoir bâti en pierre l'église de Champlain, il construisit de même celles de Sorel, de Contrecoeur et d'autres. Ne voyant rien de plus utile pour la paroisse de Champlain que d'y rétablir la mission que les Sœurs de la Congrégation y avaient eue autrefois, il leur fit construire une maison à ses frais, et obtint de la Sœur Marguerite Le Moine, alors supérieure, deux de ses Sœurs pour cette mission. Comme le pays était pauvre et qu'elles n'auraient pu y subsister par le travail de leurs mains, il s'imposa toutes sortes de privations pour les soutenir, portant le dépouillement jusqu'à engager pour elles tout ce qu'il possédait au Canada, et même à vendre ses livres, ses meubles et sa pendule. " J'ai rendu compte au roi, lui écrivait le ministre, des écoles que vous avez établies tant en Canada qu'à l'Acadie, pour l'instruction de la jeunesse de ces colonies, et de la dépense que vous avez faite pour l'église de Champlain, et pour la maison que vous avez fait bâtir pour une congrégation de filles. Sa Majesté m'a paru fort satisfaite de votre zèle pour la religion et pour son service. J'écris à M. Raudot, intendant, de vous aider en ce qu'il pourra, et de me faire savoir la

dépense que vous avez faite, afin de pouvoir vous procurer quelque grâce de Sa Majesté<sup>1</sup>”.

M. Geoffroy était bien digne en effet d'en recevoir quelque une pour subvenir à ses propres besoins. Il avait dépensé plus de 8,000 livres en bâtisses ; mais il n'eut pas le temps de profiter de la bonne volonté du roi<sup>2</sup>. Avant la fin de cette année (1707), il alla mourir saintement à l'Hôtel-Dieu de Québec.

M. Leschassier écrivit au grand vicaire de Québec, M. de la Colombière, qui lui avait annoncé sa mort. “ Nous avons bien regretté M. Geoffroy. Le bien que vous me mandez de lui nous le fait encore plus regretter. Je crois que ce cher défunt jouit maintenant de la récompense de ses travaux et de ses souffrances ” (1er mai, 1708).

Avant M. Leschassier, M. Tronson avait déjà fait l'éloge de M. Geoffroy en quelques paroles aussi simples que vraies, lorsqu'il le déclarait “ un bon ouvrier qui avait beaucoup travaillé pour le Canada ”.

A ces éloges des contemporains, est-il besoin d'en ajouter d'autres ? Ce sont de ces travailleurs dont il est écrit qu'ils arrivent à la fin de leur journée le cœur plein de joie et les mains pleines de gerbes.  
*Venient cum exultatione portantes manipulos suos.*

1 — *Archives coloniales ; Lettre à M. Geoffroy, 30 juin, 1707.*

2 — L'abbé Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeois*, tome II, p. 172.



## CHAPITRE DEUXIÈME

---

L'abbé Trouvé. — Son origine. — Sa vocation pour le Canada. — Il est nommé supérieur de la mission iroquoise de Kenté. Elle est abandonnée et M. Trouvé retourne en France. — Il revient au Canada avec Mgr de Saint Vallier qui lui confie la mission de Beaubassin. — Tribulations de la part des officiers civils. — Il est fait prisonnier avec M. Petit à la prise de Port-Royal. — Leur captivité à Boston. — Ils sont remis tous deux en liberté et retournent en Acadie. — L'abbé Thury fonde la mission de Pentagoët. — Incursion des Anglais. — Leurs dévastations. — Mort de M. Trouvé et du grand vicaire Petit.

### I

L'abbé Claude Trouvé qui suivit de près M. Geoffroy en Acadie, était issu d'une famille considérable de la Touraine. Il dut naître en 1644. Après un cours d'étude classique durant lequel ses dispositions à la piété l'avaient marqué d'avance pour le sanctuaire, il alla s'enfermer deux ans dans la retraite du séminaire de Saint-Sulpice de Paris. Il y fut en.

contact journalier avec des prêtres, sulpiciens et autres, qui avaient été en missions au Canada ou qui s'y rendaient. Il se sentit pris d'un invincible attrait pour cette vie d'apostolat, d'autant plus enviable à ses yeux qu'elle était plus rude, et au printemps de 1667, il s'embarqua pour Québec, bien qu'il ne fût encore que sous-diacre. Il était accompagné dans ce voyage d'un autre ecclésiastique, emporté du même zèle que lui et encore moins avancé dans la vie cléricale, puisqu'il n'avait reçu que les ordres mineurs : c'était le jeune François de Salignac de la Mothe Fénelon, frère consanguin de l'illustre archevêque de Cambrai. Ils arrivèrent à Québec le 27 juin, d'où ils repartirent aussitôt après pour Montréal.

Au mois d'août suivant, ils descendirent à Québec pour prendre part aux ordinations que devait y faire M<sup>sr</sup> de Laval. Le saint prélat reçut avec une joie extraordinaire ces deux ecclésiastiques de distinction et les félicita des sacrifices qu'ils venaient de faire à l'Eglise du Canada. Le 7 d'août il conféra le sous-diaconat à M. de Fénelon, et le 24 septembre le diaconat à M. Trouvé<sup>1</sup>.

Le 10 juin de l'année suivante, il promut M. Trouvé à la prêtrise, éleva M. de Fénelon au diaconat et le lendemain à la dignité du sacerdoce.

1 — *Archives de l'archevêché de Québec.*

Au cours du même mois, on vit arriver à Montréal deux ambassadeurs iroquois qui demandèrent, au nom de la tribu des Goyogouins, des Robes Noires pour les instruire de la prière, promettant qu'ils seraient bien traités. Nuls ne furent plus empressés d'accepter cette difficile mission que les deux jeunes prêtres nouvellement ordonnés. Le supérieur du séminaire qui était alors l'abbé de Queylus, les envoya à Québec pour obtenir de M<sup>sr</sup> de Laval les pouvoirs nécessaires, et du gouverneur une concession de terre à la baie de Kenté, aujourd'hui Big-Sand-Bay, sur le lac Ontario. Les deux courageux missionnaires furent accueillis avec bienveillance par les autorités religieuses et civiles de Québec. Toutes leurs demandes furent accordées, car il y avait longtemps qu'on désirait voir fonder cette mission qui devait contribuer pour une large part à tenir en respect les Cinq-Nations, ces éternels ennemis de la colonie. L'abbé Trouvé en fut nommé supérieur.

Les Iroquois étaient venus au-devant d'eux jusqu'à Québec et les avaient ramenés à Montréal. Leurs préparatifs terminés, les deux missionnaires dirent adieu à leurs confrères et allèrent s'embarquer à Lachine où était allé les attendre leur escorte de sauvages. C'était le 2 octobre, 1668, fête des Saints-Anges, sous la protection desquels ils mirent leur

voyage. Après vingt-six jours d'une pénible navigation en canots d'écorce, ils mirent pied à terre à la baie de Kenté. Le chef iroquois, Rohiario, à la tête de sa tribu, les reçut sur le rivage avec de grandes démonstrations de joie. On dressa la "chaudière" et les missionnaires durent se soumettre à prendre part à la sagamité, malgré la répugnance que leur inspirait la cuisine indienne. Quelques jours après, une petite croix surmontant une pauvre hutte dressée au milieu du village iroquois, indiqua la chapelle de la mission.

Il n'appartient pas à notre sujet de raconter le fécond apostolat de l'abbé Trouvé sur les bords du lac Ontario ; il suffit de dire qu'il donna douze années de sa vie à cette mission qui s'étendait de Kingston à Niagara, du lac Ontario à Ottawa. Sept sulpiciens travaillèrent successivement sous sa paternelle direction, MM. de Fénelon, Lascaris d'Urfé, de Cicé, plus tard vicaire apostolique de Siam ; Ranuyer, Mercadier, Barthélemy et Mariet.

La mort de M. de Bretonvilliers, supérieur de Saint-Sulpice à Paris, qui faisait tous les frais de la mission, les mit hors d'état de la soutenir avec celle de la Montagne. M. Tronson, son successeur, voulant concentrer toutes ses forces et toutes ses ressources à Montréal, fit offrir la mission aux Récollets, puis aux Jésuites qui n'osèrent l'accepter par crainte de

Frontenac avec qui ils étaient en difficultés. Enfin elle le dut être définitivement abandonnée, et l'abbé Trouvé qui avait travaillé jusqu'à la dernière heure pour la sauver de la ruine, rentra à Montréal le cœur navré de douleur.

M. Tronson, pour relever son courage, lui écrivit la lettre suivante :

“ La peine que vous avez eue de voir abandonner Kenté après y avoir travaillé tant d'années, ne me surprend pas, car le zèle que Notre-Seigneur vous a donné pour les sauvages, et le grand nombre qui sont dans les PAYS les plus éloignés, à la conversion desquels on aurait pu travailler quelque jour, ne peut que vous avoir fait quitter avec douleur un lieu qui vous paraissait y donner quelque intérêt.

“ Cependant ne pouvez-vous pas toujours en voyant de temps en temps les sauvages de la Montagne, conserver ce que vous avez appris de leur langue, et les entretenir dans cette confiance qu'ils ont en vous. Il me semble même que ce serait un grand appui pour cette mission qui pourrait sans cela s'affaiblir ”.

M. Trouvé fut nommé directeur de la congrégation de Notre-Dame de Montréal qu'il dirigea avec une grande habileté ; mais il dut la quitter vers l'automne de 1681, rappelé en France par son vieux père infirme et “ mal dans ses affaires ”.

## II

L'archevêque de Tours fut heureux de posséder un homme de ce mérite, et lui offrit la cure et le canonicat du Grand-Pressigny, où il demeura jusqu'en 1685.

On se rappelle que c'est la date où M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier se préparait à passer au Canada et recrutait des prêtres pour être ses coopérateurs. Il fit des avances à M. Trouvé, s'offrit à payer les dettes de son père s'il voulait le suivre au Canada. L'abbé Trouvé accepta et vint passer quelque temps au séminaire des Missions-Etrangères, où il fit la connaissance personnelle de M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier, ainsi que de M. Dudouyt et de M. Geoffroy.

M<sup>sr</sup> de Laval fut aussi enchanté que M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier de l'abbé Trouvé. Il reconnut en lui " un homme de conseil ", expérimenté de longue main et en toutes matières pour ce qui regarde les sauvages et " capable de primer dans une mission soit éloignée soit sédentaire et propre à administrer la cure de Québec ".

M. Dudouyt n'en faisait pas un moindre éloge.

Dès le départ de la Rochelle, l'abbé Trouvé, qui avait l'expérience de la mer, sauva d'un péril éminent M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier en l'empêchant à force

d'instances de monter sur le vaisseau qui transportait les troupes ; sans cela, il aurait probablement été victime de son zèle comme le furent les deux prêtres de sa suite qui trouvèrent la mort au chevet des pestiférés. A Québec, M. Trouvé et M. d'Urfé venus avec lui, eurent chacun une place d'honneur dans le chapitre de la cathédrale ; M. Trouvé devint en même temps aumônier du monastère de l'Hôtel-Dieu.

« Ils ont été, disait à cette occasion M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier, tous deux chanoines et pourvus de bénéfices importants. Ils en ont fait le sacrifice pour venir servir l'Eglise du Canada ». Les deux chanoines se démisrent bientôt de leurs nouvelles charges, afin de se soustraire aux démêlés qui surgirent entre M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier, le chapitre et le séminaire. M. d'Urfé retourna à Montréal ; M. Trouvé accompagna en France M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier qui allait recevoir la consécration épiscopale. Son intention était de revenir sous le plus court délai ; mais une maladie et des circonstances inattendues le retinrent quelque temps en France.

Colbert qui, parmi tant d'autres mérites, avait eu celui de continuer la politique de Richelieu à l'égard de la Nouvelle-France, était mort depuis peu. Son fils, le marquis de Seignelay, devenu ministre de la marine et des colonies, marchait heureusement sur

ses traces ; comme lui, il était plein de zèle pour les intérêts religieux de la colonie. C'était un homme d'une rare piété, qui s'était mis sous la direction spirituelle du supérieur de Saint-Sulpice, avec qui il s'entretenait souvent des missions et des moyens de les favoriser. M. Tronson qui ne négligeait rien pour raffermir les bonnes dispositions de ce ministre, crut que le moment était venu de mettre à exécution le projet exprimé par M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier lors de son passage en Acadie : celui d'y établir un séminaire, seul moyen d'asseoir la religion sur une base stable dans ce pays. Il avait sous la main l'homme le plus capable de commencer une pareille fondation, l'abbé Trouvé, sur lequel le marquis de Denonville avait déjà jeté les yeux pour l'Acadie, et qu'il avait même demandé pour cela à M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier. Le supérieur en conféra avec le marquis de Seignelay et avec l'évêque qui concoururent dans son dessein. L'ancien missionnaire de Kenté avait tous les talents et toute l'expérience nécessaires pour réussir si la chose était possible ; mais l'abbé Trouvé, qui prévoyait les difficultés qu'il allait rencontrer dans le nouveau poste qui lui était assigné, ne l'accepta qu'avec hésitation. Il se soumit cependant à la fin, sinon avec empressement, du moins de bonne grâce.

Le 13 mars 1687, il était à la Rochelle, prêt à s'embarquer ; mais il arriva trop tard pour profiter



du vaisseau du roi qui était encombré de passagers : il n'y avait plus de place pour lui.

L'état souffrant de M. Trouvé inquiétait M. Tronson ; le sachant fatigué du voyage et abattu, il lui écrivit :

“ C'est une Providence de Dieu sur vous, qu'il ne se soit point trouvé de place pour vous embarquer dans les vaisseaux du roi, car dans l'état où vous êtes, c'eût été trop vous exposer. Vous ferez bien de prendre du repos ”.

L'abbé Trouvé resta à la Rochelle, “ où je lui mandai, écrit encore M. Tronson, de consulter les médecins pour ne point exposer sa santé ”.

Les médecins le trouvaient si faible qu'ils le jugeaient incapable d'entreprendre pour le moment le voyage. M<sup>re</sup> de Saint-Vallier qui avait pour lui autant d'estime que d'affection, lui conseillait également le repos.

### III

A quelle date l'abbé Trouvé quitta-t-il la France ? Revint-il au Canada en même temps que M<sup>re</sup> de Laval sur le vaisseau du roi, le *Soleil-d'Afrique*, qui arriva à Québec le 3 juin, 1688 ? Il est probable, mais on n'oserait l'affirmer. Il était à Port-Royal le 13 septembre de la même année. Son arrivée fut

accueillie avec autant de joie par la population acadienne que par le grand vicaire Petit et l'abbé Geoffroy qui tous deux pliaient sous le fardeau. Après lui avoir donné tous les pouvoirs nécessaires, le grand vicaire lui exposa le triste abandon où se trouvaient la paroisse naissante de Beaubassin et les établissements disséminés de ce côté qui étaient privés de prêtres résidants. L'abbé Trouvé n'eut pas de peine à comprendre que là était pour le moment le besoin le plus pressant, et alla se fixer sans délai à Beaubassin. A peine y fut-il installé qu'il se vit en butte aux difficultés et aux tracasseries qu'il avait prévues, non de la part de la population agricole qui était excellente, accessible aux bons conseils, fidèle à ses devoirs, mais de la part des aventuriers, coureurs de bois et contrebandiers qu'on a déjà vus à l'œuvre à Port-Royal, et qui de là infestaient le pays, où ils étaient la terreur des honnêtes gens. Les pénibles courses de chaque côté de la baie Française et sur les côtes du golfe Saint-Laurent eussent été peu de choses pour un missionnaire accoutumé à la vie des bois comme l'abbé Trouvé, s'il n'avait été entravé dans son ministère par ces maraudeurs sans foi ni loi qui perdaient les sauvages et cherchaient à pervertir les blancs. Avant la fin de l'année, il avait déjà assez rencontré de déboires pour éprouver le besoin d'en faire la confidence à M. Tronson et lui

demander ses avis. Sa lettre parvint au supérieur peu après celle de M. Geoffroy dont nous avons parlé et qui formulait de semblables plaintes. Huit jours après la réponse pleine de consolations qu'avait faite M. Tronson à ce dernier, il adressa à M. Trouvé ses condoléances et ses conseils (13 mai 1689).

“ J'ai reçu votre lettre du 13 septembre dernier, Monsieur et très cher en Not re-Seigneur : il faut s'attendre de trouver partout des oppositions au bien que l'on veut faire. L'avantage de l'Acadie est d'avoir un bon gouverneur (M. de Menneval) qui ne les appuiera pas (les. calomniateurs). Il était important de l'éclairer, car les impressions fâcheuses qu'on lui aurait faites, les calomnies dont on l'aurait prévenu, l'auraient tenu dans une défaveur continue des ecclésiastiques et dans des soupçons fort préjudiciables au service de Dieu et aux intérêts de la religion. Il est bon qu'il connaisse l'esprit de ce calomniateur et qu'il voit le peu de croyance qu'il doit donner à ses rapports <sup>1</sup>. La lettre de M. le marquis de Denonville vous est venue pour cela fort à propos. . .

“ Je souhaite que M. de Saint-Vallier qui doit

---

1 — Ce calomniateur était probablement Perrot ou Desgouttins.

être maintenant avec vous, suivant les mesures qu'il avait prises, ait apporté quelques secours, en attendant celui de France <sup>1</sup>. Je ne doute point que vous ne vous soyez trouvé cet hiver dans de grands besoins et que vous n'ayez eu de belles occasions d'exercer bien des vertus. Les grandes missions sont toujours accompagnées de grandes croix, et ce sont ces croix qui les font fructifier.

“ Ainsi je ne m'étonne pas de voir les épreuves par lesquelles Dieu vous fait passer et du dénûment de toutes choses où il vous met ; c'est par là qu'il a conduit les apôtres et les premiers prédicateurs de l'Évangile, et c'est par là qu'ils se sont acquis des couronnes immortelles. Comme vous avez part à leurs emplois et que Dieu vous fait participer à leurs peines, j'espère aussi que vous aurez bonne part à leurs grâces et que vous direz comme l'Apôtre : “ Il me plaît de rester dans mon infirmité, dans les mépris, les privations, les persécutions, les angoisses, pour l'amour du Christ ”.

La lecture de cette lettre si touchante, si pleine de bons conseils et de si sublimes exhortations, fut

---

1 — Mgr de Saint-Vallier avait eu l'intention, avant même de partir de Paris en 1688, de faire un second voyage en Acadie, et en avait parlé, comme on le voit, au supérieur de Saint-Sulpice. On verra, d'après des témoignages qui seront cités plus loin, que l'évêque fit ce voyage en 1689.

---

comme un baume consolateur pour l'abbé Trouvé et lui inspira un nouveau courage pour supporter ses épreuves.

Certains écrivains protestants, tels que M. Hannay, se sont fait l'écho des calomnies inventées par ceux qui, à cause de leur conduite répréhensible, étaient les ennemis nés des prêtres. En parlant de l'époque du gouverneur Menneval, M. Hannay cite les accusations portées contre M. Trouvé par une des créatures de Perrot, le sieur Desgouttins. Si l'auteur eût écouté un peu moins ses préjugés et un peu plus son jugement, il n'aurait pas eu de peine à discerner les motifs de l'acharnement de cet individu et de ses pareils contre les missionnaires. Ceux-ci ne faisaient que remplir un devoir essentiel, en blâmant ou vertement ceux qu'ils voyaient journellement scandaliser leurs ouailles, dépraver et piller les sauvages en leur fournissant de l'eau-de-vie à flots, malgré les ordonnances réitérées du roi et des gouverneurs généraux et particuliers <sup>1</sup>. On peut juger de la colère et de la haine que voua dès lors aux missionnaires toute la cohue des spéculateurs, dont ils blessaient au vif les intérêts et la cupidité. Pour s'en venger et arrêter l'opposition qu'ils rencontraient, ils adressèrent à Québec et à Versailles

---

1 — Hannay, *History of Acadia*, p. 300.

mémoires sur mémoires, où ils entassaient les plus odieuses calomnies contre le clergé et le gouverneur. Entre ces libelles diffamatoires et les rapports véridiques d'hommes désintéressés et en place, tels que les missionnaires et le gouverneur Menneval, homme d'une intégrité reconnue, envoyé tout exprès pour remplacer Perrot, afin de réparer les désordres dont il avait donné lui-même l'exemple, tout esprit impartial n'a pas de peine à faire son choix. Celui qui ne sait ou ne veut pas faire ce choix, n'est pas digne du nom d'historien.

Le supérieur de Saint-Sulpice, tout en compatissant du fond de l'âme avec M. Trouvé, l'encourageait à rester à son poste, car il avait de plus en plus à cœur la fondation d'un séminaire à Port-Royal. Dans sa lettre, il ajoutait : « M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier ne vous a laissé partir pour l'Acadie que dans la pensée que vous pourriez y disposer les choses d'une manière qu'un établissement dans la suite s'y ferait peu à peu et sans éclat.

« Mandez-moi donc si vous persévérez dans cette pensée, car si cela est, l'affaire se conclura sans peine ».

M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier, avec sa bouillante ardeur, avait déjà devancé M. Tronson en dirigeant vers Port-Royal un autre prêtre de Saint-Sulpice, M. Baudoin, mis à sa disposition. De son côté, M. Tronson

s'apprêtait à y envoyer un des sujets qu'il avait auprès de lui, M. de Cilz, ce qui allait porter à quatre le nombre des Sulpiciens de l'Acadie. C'était assez pour commencer un séminaire ; et avec un supérieur de la trempe de l'abbé Trouvé, la fondation n'aura guère manqué de réussir, pour peu que les circonstances s'y fussent prêtées <sup>1</sup>. Malheureusement M. Baudoin et M. de Cilz furent enlevés par une mort prématurée, et les révolutions qu'eut à subir l'Acadie firent ajourner le projet. Il ne fut cependant jamais entièrement abandonné par M. Tronson qui le transmit en mourant à son successeur. On verra, en effet, M. Leschassier le reprendre en sous-œuvre dans l'île Saint-Jean, plus de trente ans après, lorsque le comte de Saint-Pierre entreprit la colonisation de cette île. Mais cette seconde tentative vint échouer comme la première devant des obstacles insurmontables.

Ce fut probablement l'arrivée de l'abbé Baudoin à Beau bassin qui ramena M. Trouvé à Port-Royal,

---

1 — M. Trouvé avait donné un commencement d'exécution au projet de M. Tronson, en transformant en séminaire le presbytère de Port-Royal, ainsi qu'en font foi certaines pièces de l'époque, comme celle-ci par exemple où il est dit que : " M. de Menneval tenait l'assemblée devant le séminaire " (Mémoire instructif à la cour, etc., 1690) ; et cette autre où il est dit que " leur procédure et procès a été fait par un prêtre de ce séminaire ". — *Desgouttins au ministre*, 2 octobre 1690.

où il était depuis assez longtemps, lors de la prise de cette place par l'amiral Phipps. Il fut fait prisonnier en même temps que le grand vicaire Petit et amené à Boston avec M. de Menneval. Les deux missionnaires y subirent une assez dure captivité.

#### IV

A l'automne de la même année, Phipps à la tête d'une flotte de trente-quatre vaisseaux partit de Boston pour aller mettre le siège devant Québec. Il avait à son bord M. Trouvé dont il espérait tirer des services, lorsqu'il se serait emparé de la ville.

Le 16 octobre, trois heures après minuit, on aperçut de Québec les feux des premiers vaisseaux de l'ennemi. A dix heures du matin, Phipps envoya sommer le comte de Frontenac de se rendre : on sait avec quelle fierté le comte répondit, avec quel courage il riposta au bombardement et repoussa les descentes que tentèrent les Anglais. Après huit jours de combats, la flotte anglaise désarmée s'en alla mouiller à l'Arbre-Sec, au bout de l'île d'Orléans et ne revint plus. L'abbé Trouvé craignit pendant quelque temps d'être ramené captif à Boston ; mais il y eut un échange de prisonniers au moment du départ de l'amiral, et il fut rendu à la liberté.

Dès que M. Tronson eut appris par deux lettres



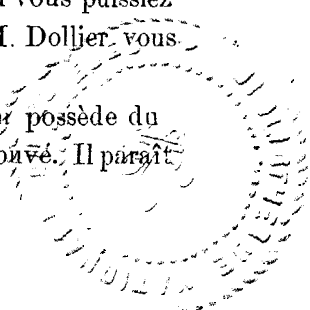
de M. Trouvé son heureuse délivrance, il s'empessa de l'en féliciter (12 mars 1691). Cette lettre lui parvint à Montréal, où il semblait disposé à demeurer, selon le conseil de son supérieur, en attendant que M<sup>r</sup> de Saint-Vallier lui assigna un autre poste.

“ La barque où était votre relation et vos deux lettres du 10 et 19 novembre, lui disait l'abbé Tronson, est arrivée à bon port et j'y ai été ravi d'apprendre par vous-même des nouvelles de votre délivrance.

“ J'ai fait copier votre belle et ample narration et M. de Brisacier, à qui on l'on communiquée, l'a envoyée à M. de Denonville, suivant votre désir. Il s'en servira utilement à la cour ; car je l'ai vu depuis peu, et il me paraît aussi affectionné pour le Canada qu'il le fut jamais.

“ La protection de Dieu sur le pays a paru bien visible, et sa Providence pour vous ramener à Montréal, bien extraordinaire. Je ne sais si M<sup>r</sup> de Québec vous en retirera ; mais je compte beaucoup sur le séjour que vous y ferez dans l'état présent des choses et des esprits. Vous trouverez vous-même qu'il n'y a pas de lieu au Canada, où vous puissiez faire tant de bien qu'à Villemarie. M. Dollier vous en expliquera le détail ”.

Cette lettre est la dernière que l'on possède du supérieur de Saint-Sulpice à l'abbé Trouvé. Il paraît



qu'il eut alors l'intention de se retirer dans le cloître pour y finir ses jours dans la solitude et la prière ; mais M<sup>r</sup> de Saint-Vallier, craignant de perdre un si sage et si zélé missionnaire, le rappela à Québec et l'attacha pendant trois ou quatre ans à la direction des communautés religieuses de la ville.

A cette époque l'évêque s'occupait de la fondation d'une communauté de prêtres à la tête de laquelle il eût volontiers placé M. Trouvé. Il le sollicita d'y entrer, mais l'abbé Trouvé, bien qu'approuvant l'idée du prélat, ne voulut pas prendre une décision de cette importance sans consulter à Montréal M. Dollier, et à Paris son supérieur. Des deux côtés on trouva l'entrepris fort religieuse mais peu praticable : elle pouvait déranger la vie de M<sup>r</sup> de Saint-Vallier ; mais à sa mort, restant sans revenus et sans fondation, elle n'aurait pas aux sujets qui y entreprendraient une existence bien stable, étant à la charge de l'évêque et non à celle du chapitre ou de la cathédrale.

On offrait en même temps à M. Trouvé de monter à Montréal et de prendre la place de M. Guyotte, à la cure de Villemarie. On y eût éprouvé beaucoup de joie de le voir au gouvernement de la paroisse de Notre-Dame ; mais on ne put vaincre la volonté de l'évêque, ni l'attachement de M. Trouvé pour ce prélat. Peut-être aussi avait-il de la répugnance pour le ministère de la cure de Montréal.

Du reste, sa présence à Québec, l'estime que faisait de lui le pontife, la confiance dont il jouissait dans sa position, n'étaient pas inutiles aux intérêts de Villemarie. M. Tronson n'était pas d'avis qu'il se liât par quelque prébende, canonicat ou dignité et charge quelconque, afin de pouvoir conserver et la liberté, et la puissance de son action au milieu des divisions qui existaient entre le prélat, le séminaire et les autres institutions religieuses de Québec. Il fut impossible au confident et au conseiller de l'évêque d'en éviter le contre-coup.

Ces difficultés le firent revenir à ses premiers goûts pour les missions. Voyant l'Acadie dans un grand besoin de prêtres, il obtint de M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier, en 1694, de retourner à sa cure de Beaubassin. Il est probable que le prélat lui en fit même la prière ; car cette cure allait être laissée vacante par le départ de M. Baudoin, dont la santé était épuisée et qui projetait un voyage en France pour le rétablissement de ses forces, et aussi pour recueillir des aumônes en faveur des missions les plus pauvres de l'Acadie. L'abbé Trouvé subit à Beaubassin une vie plus dure encore qu'à son premier séjour ; car cette paroisse, comme tous les autres établissements de l'Acadie, avait plus ou moins souffert des incursions des Anglais. A leur approche, les habitants, en trop petit nombre pour se défendre, s'étaient

enfuis dans les bois en poussant devant eux leurs bestiaux et emportant les objets les plus précieux : mais les maisons et leurs dépendances, surtout celles qui étaient en vue au bord de la mer, n'avaient pu être protégées. Un bon nombre avaient été incendiées. A la suite du départ des ennemis qui heureusement s'étaient rembarqués après avoir fait leurs déprédations, les familles étaient revenues sur leurs domaines et s'occupaient à réparer les dégâts dont elles avaient souffert. Elles étaient par suite moins en état que jamais de venir en aide à leurs missionnaires. Ceux-ci étaient obligés de vivre de privations, ayant à peine de quoi subvenir aux premières nécessités. Telle fut la vie de sacrifices qu'eut à mener sans relâche l'abbé Trouvé jusqu'à sa mort.

## V

Il est difficile d'énumérer les différents missionnaires qui desservirent l'Acadie vers cette date. Le grand vicaire Petit était revenu à sa chère paroisse de Port-Royal, aussitôt qu'il avait été délivré de sa captivité. Aucune n'avait subi plus de dévastations. On l'y trouve en 1692 occupé à rebâtir l'église et le presbytère. La paroisse des Mines était alors desservie par M. de Saint-Cosme ; celle de Beau bassin

par l'abbé Baudoin<sup>1</sup> qui allait être remplacé par l'abbé Trouvé. L'infatigable abbé Thury parcourait les différents villages miemaks ou malécites et les parages du golfe et les tribus abénakises des régions occidentales de la baie Française. Sa principale station était alors à Pentagoët, à l'entrée de la rivière Pénobscot, devenu un poste considérable depuis que le baron de Saint-Castin s'y était fixé. L'abbé Thury avait pour voisins de mission, du côté de la Nouvelle-Angleterre, les PP. Jacques et Vincent Bigot qui avaient sous leurs soins les Abénakis de la vallée du Kénébec et des environs. Les missions abénakises avaient été ainsi partagées par M<sup>sr</sup> de Laval entre les prêtres des Missions-Etrangères et les Jésuites, dès l'année 1687<sup>2</sup>. L'évêque de Québec avait été forcé de transférer l'abbé Thury de Miramichi à

1 — *Mandements des évêques de Québec*, vol. I, p. 290.

2 — *Lettre de Mgr de Laval à MM. De Bernières, Desmaizets et Glandelet*, écrite de Paris, le 18 mars 1687. Cette lettre contient sur les missions de l'Acadie des détails minutieux qui indiquent les vives préoccupations du saint évêque pour cette partie de son diocèse. " Le vaisseau, *La Diligente*, écrit-il, mène un nouveau gouverneur à l'Acadie à la place de M. Perrot qui est renvoyé à cause de sa vie ordinaire qu'il conduit en ce lieu comme il a fait au Montréal ; M. Geoffroy est venu (en France) par un navire anglais qu'il a été prendre à Boston où il a demeuré trois semaines. M. de Saint-Castin a fourni la dépense de ce voyage...

" Le dit M. Geoffroy doit retourner à l'Acadie, mais non pas à la mission de M. de Saint-Castin. Mon sentiment est

---

Pentagoët, à cause des désordres d'ivrognerie qui avaient rendu stériles les efforts qu'il avait faits pour fonder un établissement solide à la rivière Sainte-Croix. Pentagoët offrait plus de chances de succès, grâce à la protection de Saint-Castin qui s'était fait l'ami et le défenseur des missionnaires.

L'abbé Thury avait choisi pour site de l'église

---

qu'il demeure à Beaubassin chez M. de La Vallière, à quoi j'ai disposé M. de Saint-Vallier".

Mgr de Laval ne conseille pas d'envoyer en Acadie l'abbé Gauthier du séminaire de Québec dont il fait un grand éloge. « La charité ne permet pas d'exposer sa santé qu'il n'a pas forte dans un si grand éloignement et un lieu si abandonné ».

L'évêque, dans sa sollicitude, s'occupe même d'un ballot d'effets pour M. Thury, qu'il envoie directement à Port-Royal. M. Thury devra, dit-il, y aller pour conférer avec M. Petit, et de là se rendre à Pentagoët, chez M. de Saint-Castin. L'évêque croit qu'il est d'une grande importance d'établir en ce lieu une mission de sauvages. Il y a là plus que suffisamment de quoi occuper deux bons missionnaires. Les Jésuites ont eu dessein d'y envoyer un missionnaire, mais l'évêque a jugé « juste et raisonnable » que d'autres partagent les missions des sauvages. « Il était nécessaire de prévenir tout ce qui pourrait arriver dans la suite et d'y envoyer M. Thury, en attendant que nous puissions y en faire passer quelques autres de Québec, à quoi il ne faudra pas manquer aussitôt que j'y serai arrivé. Je crois qu'il est bon, aussi tôt que vous aurez reçu celle-ci, de recommander ce choix à Dieu, de faire des prières pour cela, d'examiner et délibérer ceux que l'on y doit envoyer. Quoique l'on ne doive employer présentement qu'un seul missionnaire aux sauvages de M. de Saint-Castin et pour avoir soin des Français qui sont là à Pentagoët et aux lieux circonvoisins, je crois que l'on ne peut

qu'il voulait bâtir, non pas le poste même de Saint-Castin, mais un endroit plus reculé à l'intérieur où s'élevait le village abénakis de Panaouské, l'un des plus considérables de cette nation, situé au bord du Pénobscot, à quatre lieues de la marée <sup>1</sup>. Les familles de cette tribu l'avaient accueilli avec empressement

pas se dispenser d'en envoyer deux à cause qu'il faut envoyer un ecclésiastique pour le Port-Royal à la place de M. Geoffroy pour aider à M. Petit qui n'est plus en état de se pouvoir passer d'un second ; après y avoir pensé plusieurs fois devant Dieu, je n'en ai pas trouvé qui fussent plus propres que les deux MM. Volant, savoir M. Volant pour la mission des sauvages et M. de Saint-Claude pour demeurer avec M. Petit au Port-Royal, lequel pourra à la suite se joindre à M. Volant pour être occupés tous deux aux sauvages ; je sais qu'il sera difficile de les détacher tous deux et de les remplacer dans les lieux où ils sont ; mais il faut espérer que le séminaire faisant ce sacrifice pour la conversion des sauvages qui est son esprit et obligation principale et essentielle, Notre-Seigneur et sa sainte Famille y donneront bénédiction...

“ La chose est très juste et raisonnable que le séminaire des Missions-Étrangères prenne part aux travaux des missions et que les missionnaires qui seront au dit lieu agiront de concert et avec esprit de grâce, sans esprit de jalousie comme de bons missionnaires doivent faire ; c'est ce dont vous pouvez bien assurer les Pères, outre ce que j'en écris au P. Dablon, dont je vous envoie la lettre à cachet volant, afin que vous lui parliez en conformité ”.

On voit par un Mémoire sur l'Acadie, daté du 1<sup>er</sup> octobre, 1695, que l'abbé Thury était à Pentagoët avant la fin de l'année 1687, puisque ce Mémoire a firme qu'il y était “ missionnaire depuis huit ans ”. — *Documents sur la Nouvelle-France*, vol. II, p. 185.

1 — *Lettre de l'intendant Bégon au ministre*, 25 septembre 1715.

et se montraient dociles à ses instructions. L'isolement qui mettait ce village à l'abri du contact des blancs, lui faisait espérer que ses néophytes pourraient mieux se conserver dans la piété et la ferveur qu'il voyait se développer en eux. Il ne se trompait pas : on verra plus tard les consolations qu'y trouvèrent ses successeurs, entre autres l'abbé Gaulin et l'abbé Rageot. L'église fut mise en construction et le village de Panaouské, ordinairement désigné sous le nom de Pentagoët à cause de sa proximité du poste voisin, devint le principal centre de mission de ce côté.

Les Récollets desservaient Plaisance, dans l'île de Terre-neuve, Percé, et les postes voisins de la Gaspésie ; les Pères Pénitents, les pêches sédentaires de Chédabouctou, ainsi que la côte orientale de la Nouvelle-Ecosse. D'autres missionnaires dont on ne connaît pas les noms, devaient se succéder dans les îles du golfe pour y évangéliser les sauvages et divers établissements de pêche.

C'était bien peu d'ouvriers évangéliques pour de si vastes régions ; mais le zèle et l'activité suppléaient au nombre. L'abbé Trouvé parcourait les établissements disséminés de chaque côté de la baie, depuis Cobequid vers l'est jusqu'à Péticoudiac et Chipoudy du côté opposé. Quand le missionnaire, à travers ses longs et laborieux pèlerinages, arrivait à l'un de



ces établissements, “ c’était, dit M. Rameau, jour de grande fête, avec office du matin et du soir”. Les sauvages voisins y accouraient, le missionnaire s’y arrêtait plusieurs jours, confessant les uns, catéchant les autres, faisant les baptêmes, les mariages et bénissant les tombes de ceux que la mort avait enlevés pendant son absence, retrempeant toute la petite congrégation dans une sorte de retraite spirituelle, où tout le monde se recueillait dans une chapelle improvisée autour de l’homme apostolique. De cette manière, se faisait sentir l’influence civilisatrice du missionnaire pour le bien de la religion et la sécurité de la société chrétienne.

Ce fut au milieu de semblables travaux que l’abbé Trouvé apprit que la paix, qui durait depuis si peu d’années, était encore troublée en Europe. La guerre de la succession d’Espagne venait de s’ouvrir, et le contre-coup allait s’en faire sentir en Amérique. Le progrès des établissements acadiens fut de nouveau arrêté. Au cours du printemps de 1704, une flotte de vingt-deux vaisseaux fit voile de Boston sous le commandement du colonel Church, le plus habile partisan de la Nouvelle-Angleterre. Déjà ce même officier avait dirigé en 1696 une attaque contre le fort de Naxouat dans la rivière Saint-Jean, et pillé la colonie de Beaubassin. Church débarqua à l’improviste dans le bassin de Port-Royal, au commence-

ment de juillet, surprit quelques familles d'habitants, les fit prisonnières, dévasta un certain nombre de maisons, et commençait à enlever du bétail, lorsque le gouverneur, M. de Brouillan, vint fondre sur lui avec quelques soldats et tirailleurs de la campagne et le força à se rembarquer. Church remonta alors la baie Française et tenta un débarquement au bassin des Mines ; mais il ne réussit qu'à y faire de légers dégâts ; car les habitants rompirent leurs digues et l'assaillirent vigoureusement chaque fois qu'il voulut descendre à terre. L'église et quelques maisons furent cependant pillées, et trois habitants faits prisonniers. La colonie de Beaubassin fut moins heureuse dans sa défense. Le 28 juillet, à la pointe du jour, les Anglais y débarquèrent sur de légers esquifs, et favorisés par une brume épaisse qui dérobaît leur approche, ils brûlèrent vingt maisons, tuèrent quelques bestiaux et continuèrent à menacer le pays durant trois jours, sans toutefois s'écarter du rivage. Un parti d'habitants, soutenu par dix-huit sauvages des environs, vint alors les attaquer en tirailleurs et les forcer à reprendre la mer.

Il paraît que durant cette invasion, l'abbé Trouvé était en mission sur les côtes de l'est de la Nouvelle-Ecosse ; car il y mourut au cours de ce même mois de juillet, dans la baie de Chibouctou selon les uns, ou, selon les autres, dans celle de Chédabouctou, ce

qui est plus probable, puisque la première de ces baies, aujourd'hui le port d'Halifax, était alors inhabitée, tandis que la baie de Chédabouctou abritait un établissement de pêche assez considérable. Ainsi ce furent de pauvres pêcheurs perdus sur une plage déserte, aux confins de l'Acadie, qui furent témoins des derniers moments du saint missionnaire, de cet homme de Dieu qui aurait pu, s'il l'eût préféré, passer toute sa vie sous le beau ciel de son pays, la Touraine, dans la jouissance de quelques riches bénéfices ou d'un paisible canonicat. Mais non, il aima mieux s'exiler loin de tout ce qu'il avait de plus cher pour aller s'ensevelir dans les âpres solitudes du Nouveau-Monde, y travailler péniblement et obscurément au salut des âmes ; enfin, y finir ses jours sous le regard de Dieu qui seul a connu ses mérites, et de qui seul il a attendu sa récompense.

« Homme d'action et de conseil, est-il dit dans la chronique de Saint-Sulpice, fort intelligent, bon administrateur, caractère doux, patient, charitable et dévoué, il eût été capable d'occuper les premières positions à Québec ou à Montréal, qui lui furent offertes ; mais il préféra toujours les missions indiennes. Il fut surtout l'apôtre de Kenté ; il le fut aussi de l'Acadie. Pendant environ douze ans, malgré toutes sortes de contradictions et de misères, il lui sacrifia sa famille, une grande position au

diocèse de Tours, pour obéir à ses supérieurs, par reconnaissance affectueuse pour son ami, le saint évêque de la Croix Saint-Vallier, qui fut toujours bon à Saint-Sulpice ”.

Le grand vicaire Petit n'avait pas été témoin des derniers désastres que venait de subir l'Acadie. Usé d'âge et d'infirmités, il était retourné à Québec, où ses supérieurs lui avaient accordé un repos bien mérité. Il mourut en 1709, à l'âge de quatre-vingts ans et fut inhumé dans la cathédrale.

Prêtre après avoir été soldat, il a porté aussi vaillamment la croix que l'épée ; il a été, à double titre, ce brave soldat du Christ, *bonus miles Christi*, à qui a été réservée la couronne de justice qui ne se flétrit pas <sup>1</sup>.

---

1 — L'abbé Pocquet, curé de Québec, a résumé en quelques mots l'éloge du grand vicaire Petit en dressant son acte de sépulture que voici :

“ Le quatrième de juin 1709 a été inhumé dans cette église par Mre Charles Glandelet, doyen et vic. gnal, en présence de Mre C.-G. de la Bouteillerie, ptre, et de Mre C.-G. Dezameaux, aussi ptre du sémin. de Quebec, Mr. Louis Petit, prestre, lequel est décédé hier après avoir reçu les sacrements de viatique et d'extrême-onction. Il était natif de . . . . . en Normandie, et a servi cette Eglise avec beaucoup d'édification pendant près de quarante ans, étant âgé de quatre-vingts. Ce que je sousigné, curé de Quebec, certifie véritable.

Pocquet ”.

D'après le *Répertoire du clergé* de l'abbé Tanguay, M. Louis Petit serait né à Belezane (?), en Normandie, du mariage d'Adrien Petit et de Catherine Duffloc.